BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3887 du Mardi 4 Juin 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VoyageduSaint-PèreenRoumanie

Le Pape François a **redonné de la fierté** aux Roumains

Le Pape François accueilli avec ferveur par la Roumanie (P.8)

Colloque du FMI à Brazzaville

«Le programme avec le Congo pourrait débuter en juillet prochain», **affirme Alun H. Thomas**

(P.5)

Nation

Paulin Makaya assure: la vraie sortie de crise passe par le dialogue inclusif !

(P.3)

Cinéma

Dix milliards de F. CFA pour le tournage au **Congo d'un film sur le** Dr Tchicaya Missamou!

(P.13)

Editorial

Dire et faire

Fêtedel'Ascencion(ArchidiocèsedeBrazzaville)

Mgr Mizonzo a invité les chrétiens de Saint François à être témoins du Ressuscité

L'évêque de Nkayi posant avec l'équipe presbytérale de Saint François d'Assise (P.9)

Dette congolaise

Des alternatives autres que l'initiative gouvernementale

Dr Kitsoro Firmin C. Kinzounza (P.11)

INVITATION A SOUMISSIONNER
N°001/ECG/DG/2019
SERVICES DE CONSEILS POUR L'EVALUATION ET LA CESSION DE DEUX IMMEUBLES ACQUIS PAR ADJUDICATION

Ecobank Congo invite les sociétés de gestion immobilière à soumettre leurs propositions dans le cadre de l'objet susmentionné.

Les dossiers comprenant une Offre technique et financière, doivent être soumis conformément aux prescriptions de cet appel d'offre.

Les entreprises intéressées sont invitées à retirer le cahier de charges aux adresses ci-après:

Brazzaville:
ECOBANK-CONGO
3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC City Center

Pointe-Noire:
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

La date limite de dépôt des propositions est fixée au 20 Juin 2019 à 15h00.
Nous restons dans l'attente de votre proposition et vous remercions de l'intérêt que vous portez à cet appel d'offres.

Fait à Brazzaville, le 31/05/2019.

La Direction Générale

Avis d'Appel d'Offres National

(No: AOI- F/02/PD-PAC/PM/2019)
REPUBLIQUE DU CONGO
-=-=-=-=-=-=-=-=-
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)
-=-=-=-=-
Financement: Prêt N° 2000001239 – CG FIDA/Gouvernement

Fourniture de six cent soixante-dix (666) caisses isothermes à Makoua Département de la Cuvette

1. Le Gouvernement du Congo a reçu un PRET du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour financer le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), et à l'intention d'utiliser une partie de ce PRET pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition des caisses isothermes en un lot constitué de:
- 50 caisses de grande taille;
- 16 caisses de taille moyenne;
- 600 caisses de petite taille.

2. L'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les six cent soixante-six caisses isothermes.
3. L'Appel d'Offres se déroulera conformément aux procédures d'Appel d'Offres définies dans l'Accord de financement et est ouvert à tous les soumissionnaires des pays qui répondent aux critères d'éligibilité tels que définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.
4. Les soumissionnaires intéressés éligibles, peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) –Tél (00242) 22 260 1755 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email: pdpac.cg@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-après du Lundi au Vendredi de 9 heures à 16 heures.
5. Les conditions minimales de qualification comprennent entre autres:
•Capacité technique et expérience pertinente;
La marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs ou groupements d'entreprises nationaux ne s'appliquera pas. Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées
6. Le Dossier d'Appel d'Offres complet en français peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA.
La méthode de paiement sera au comptant, par chèque certifié ou par virement bancaire dans le compte du projet.
7.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 04 juillet 2019 à 11 heures 00, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse mentionnée ci-dessous le 04 juillet 2019 à 11 heures 30 minutes à l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).
Le montant de la garantie d'offres en francs CFA est de 1750 000 FCFA.
Le pli devra porter la mention «AOI - F /02/PD-PAC/PM/2019»
Fourniture des caisses isothermes à Makoua, Département de la Cuvette.
«A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»
L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est: PD-PAC
«Villa Maison Blanche», derrière l'Ambassade des Etats Unis, Arrêt de bus Hôpital Blanche Gomes
Pays: CONGO,
Téléphone: (00 242) 22 260 17 55 / 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Adresse électronique: pdpac.cg@gmail.com

Fait à Brazzaville,

La Coordination du PD-PAC

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN (01) CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL ET DE QUATRE (04) CONSULTANTS INDIVIDUELS NATIONAUX

Date: 29 Mai 2016

Pays: République du Congo Brazzaville

Description des missions:
Mission 1: Renforcement des capacités des acteurs sur l'approche 3x6 de la réintégration socioéconomique (consultant international)
Mission 2: Formation des membres des comités locaux de dialogue et de réconciliation dans le pool sur la prévention et gestion de conflits (consultant national)
Mission 3: Formation des membres des comités locaux de dialogue et de réconciliation dans le pool sur le montage de projet et la gestion d'une activité génératrice de revenu (consultant national)
Mission 4: Renforcement des capacités des acteurs sur la gestion axée sur les résultats (consultant national)
Mission 5: Renforcement des capacités des professionnels des medias sur la déontologie journalistique et les techniques de communication en situation de crises politique et sociale (consultant national)
Nom du Projet: Consolidation de la paix et démarrage du processus DDR dans le Département du Pool

Durée des missions:
> 10 jours: Mission 1
> 15 jours: Mission 2, Mission 3, Mission 4 et Mission 5
Les Termes de référence des différentes missions sont disponibles à travers les liens suivants:
Mission 1: https://jobs.undp.org/cj view job docs.dm?job id=85535
Mission 2: https://jobs.undp.org/cj view job.cfm?job id=85528
Mission 3: https://jobs.undp.org/cj view job.cfm?job id=85533
Mission 4: https://jobs.undp.org/cj view job docs.cfm?cur sub tab=docs&job id=85527
Mission 5: https://jobs.undp.org/cj view job docs.cfm?job id=85555
Les propositions doivent être soumises en ligne, au plus tard le 07 Juin 2019.
Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit ou par courrier électronique standard et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées

Emma N'gouan-Anoh

Représentante Résidente Adjoint

Parti Congolais du Travail (PCT)

Pierre Ngolo a rassuré sur la tenue du 5e congrès ordinaire

Initialement fixée au 5 juin 2019, la date limite des cotisations spéciales pour la tenue du 5e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT), a été repoussée au 25 juin. L'annonce a été faite par Pierre Ngolo, secrétaire général du PCT, au cours d'une conférence qu'il a animée vendredi 29 mai dernier, à Brazzaville. Cadres, militants et sympathisants de ce parti, ainsi que des responsables de partis alliés, membres de la majorité présidentielle étaient présents.

Pierre Ngolo

C'est pour permettre aux uns et aux autres de compléter leurs contributions pour ceux qui n'ont pas encore réagi de se rattraper. Cette période sera mise à profit par chaque cadre du parti, par chaque militant pour régulariser sa situation quant aux préparatifs de notre congrès que nous appelons de tous nos vœux et qui doit être un congrès de rassemblement, d'unité, de cohésion, un congrès de mobilisation de notre force», a indiqué Pierre Ngolo pour justifier ce report.

Sans pour autant fixer la date et le mois de la tenue de ce congrès, Pierre Ngolo a, néanmoins, rassuré qu'il se tiendra bel et bien cette année.

Une préoccupation de mauvais goût: «*Pourquoi le PCT au pouvoir depuis plusieurs années n'a-t-il pas d'unités de production pour être capable de financer son congrès»*, s'est interrogé un journaliste. *«Le PCT se bat et s'organise pour s'auto-financer, c'est un processus, il y va pour l'intérêt du parti», a rétorqué Pierre Ngolo.*

Au sujet du cumul de fonctions dont il fait l'objet, de président du Sénat et secrétaire général du PCT, il a répondu qu'à son élection comme président du Sénat, il avait consulté la direction politique du parti qui l'avait rassuré que ce n'était pas un cumul paralysant.

Répondant à la question relative à la mission du travail du président de la République, Denis Sassou- Nguesso, en Russie, dans un contexte où le Congo négocie la conclusion d'un accord avec le Fonds Monétaire International (FMI) pour le rééchelonnement de sa dette, Pierre Ngolo a fait savoir que le pays a l'obligation de diversifier ses partenaires. *«La Russie et le Congo entretiennent depuis plusieurs années des relations séculaires de coopération et d'amitié. Si d'autres puissances économiques voient le rapprochement Congo-Russie comme motif de compromettre la signature entre le pays et le FMI, c'est une manière erronée de concevoir les relations multilatérales entre les Etats»*, a-t-il déclaré.

A propos de la crise financière qui secoue le pays, Pierre Ngolo a invité les militants de son parti à être optimistes..

Pascal AZAD-DOKO

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

Brazzaville abritera le Forum parlementaire sous-régional

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, président de l'Alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour la République du Congo, a reçu en audience le mercredi 29 mai 2019 Mme Percy Suze Filippini, représentante de la FAO. Leurs entretiens ont porté sur l'organisation à Brazzaville, en octobre prochain, du Forum parlementaire de l'Afrique centrale, dans l'optique d'encourager les autres parlements de la sous-région à créer leurs alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Mme Percy Suze Filippini

«Le Parlement du Congo, à travers son alliance parlementaire pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, organisera ce Forum avec l'appui des agences du système des Nations unies (FAO, UNICEF, PAM et l'OMS), afin d'encourager les autres parlements de la sous-région à créer leurs alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Comme vous le savez, la République du Congo est le premier pays de la sous-région à avoir mis en place son alliance. Les parlementaires viendront à Brazzaville, pour apprendre du Congo. Ils trouvent que c'est important de venir vers un grand frère pour apprendre de lui, parce qu'ils veulent créer leurs alliances. Pour préparer cette importante activité, nous allons organiser à la mi-juin un atelier de préparation de cette activité», a annoncé Mme Percy Suze Filippini.

KAUD

Nation

Paulin Makaya assure : la vraie sortie de crise passe par le dialogue inclusif !

Le président du Parti Unis Pour le Congo (UPC), Paulin Makaya, est allé à la rencontre des militants de sa formation politique de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba. Devant un parterre de près de 200 personnes, l'homme politique a donné à voir sa ferme volonté de se situer résolument à l'opposition, égratignant les «ouiouistes» qui sont opposants le matin et membres de la majorité présidentielle le soir. Par opportunisme ou par «soucis alimentaires».

«Je n'ai jamais été corrompu», a-t-il lancé avec emphase. *«Si quelqu'un m'a vu prendre ne serait-ce qu'une simple ceinture de quelqu'un, qu'il le dise ici. Le Congo n'avance pas à cause de ceux qui tiennent un double langage, de ceux qui gardent le fruit de leurs rapines dans des «nguiri» – sacs de jute, Ndlr – sous leurs lits, alors que l'argent doit circuler»*, a poursuivi Paulin Makaya, très en verve, dans son adresse en kikongo.

Pour lui, le pays souffre de divers maux, dont la résolution passe par retrouver la cohérence qu'appelle un Etat de droit: «Pas de prisonniers politiques, pas de gestion unilatérale. Pour sortir de la crise qui nous voit en queue de peloton, attendant désespérément une aide du FMI alors qu'il y a moins de dix ans nous prêtions même de l'argent à d'autres pays africains, il nous faut nous asseoir et discuter. Entendre tous les avis, même les plus dérangeants, et tenir un dialogue qui n'oublie ni les anciens présidents, ni les Congolais de la diaspora, ni l'opposition «véritable».

Paulin Makaya vient de passer un peu plus de trois ans en prison pour divers motifs, liés surtout à la contestation des élections présidentielles de 2016. Au cours de sa «rencontre citoyenne», il a annoncé l'implantation prochaine de son parti dans tous les départements du Congo, *«sur des bases autres que de favoritisme ou ethniques».*

ASM

Santé

Diab-action offre une séance gratuite de dépistage du diabète aux agents de La Semaine Africaine

Le lundi 3 juin au matin, les agents de La Semaine Africaine-Brazzaville ont bénéficié d'une séance gratuite de dépistage du diabète. Cette action, unique en son genre dans notre journal, est l'œuvre de l'Association Diab-Action.

L'équipe d'infirmiers a pris possession, tôt dans la matinée, des locaux de notre journal et s'est mise à l'œuvre dans une atmosphère détendue.

Notre journal exprime sa gratitude au Dr Evariste Bouénizabila, diabétologue et président de cette association qui se dépense sans compter, à Brazzaville et dans tout le Congo, au service de la sensibilisation à une maladie sournoise, mais qui fait de vrais ravages dans nos communautés.

Elle est cause de nombreux décès et dislocations des familles qui, ne sachant pas ou ne voulant pas savoir, s'empressent d'attribuer l'aggravation de l'état des personnes atteintes à toutes les causes, sauf à l'augmentation incontrôlée du taux de sucre dans l'organisme.

Un agent se faisant dépister

Nos modes de vie de plus en plus sédentaires ; notre alimentation saturée en matières grasses et en sucres sont causes de cette maladie, que favorise également notre propension à l'alcool.

Le diabète ne se guérit pas, mais il est contrôlable par l'hygiène de vie et la prise régulière des médicaments aidant le métabolisme. A un stade avancé, il peut s'accompagner de complications graves et incapacitantes. Merci Diab-Action !

La Semaine Africaine

Editorial

Dire et faire

C'est un fait indéniable que l'opposition est très lucide lorsqu'elle se met à décrire les maux qui minent le Congo. Ses analyses, tirées au cordeau, manient le scalpel avec limpidité. Lorsqu'elle se met à décaper l'action du Gouvernement. Il n'y a pas épithète, pas d'adjectifs plus violents, plus ravageurs – et donc, pensons-nous -, plus objectifs que ceux qui sortent de ses **officines. Ils font écho à l'opinion qui, bien** souvent pense la même chose, mais ne réussit pas à le dire avec autant de netteté et de force.

Ce n'est que juste logique des choses!

Après tout, si des Congolais se font militants et adhèrent à des mouvements aussi disparates que ceux qui prônent plus de démocratie, de gouvernance et d'équité; une meilleure gestion des ressources et une répartition plus juste des richesses, c'est bien parce qu'ils veulent faire avancer la Nation en préférant le bien au mal, ou le mieux au bien. C'est donc un droit légitime de crier fort son insatisfaction en République, mais un devoir tout aussi incontournable de ne pas se limiter à cela !

Dire et faire sont choses bien différentes. A bien des égards, ce qui se reproche à tel ministre du Gouvernement, homme ou femme, tel opposant, homme ou femme d'aujourd'hui, l'a lui-même fait ou aspire à le faire ! La logique de tirer à boulets rouges sur qui a le pouvoir devrait aller de pair avec celle de la rétrospection critique. Nous le disons et savons que tout le monde, à l'Opposition comme à la Majorité, ne voudra pas d'un discours qui mette les culpabilités au même pied d'égalité. *« Bien sûr, nous avons volé, nous avons fait les guerres, mais moins que ceux d'en face !»*

Ce jeu-là ne sert à personne. Les réponses concrètes aux maux dont souffrent les Congolais ne viendront pas seulement des seules dénonciations. Il faut dénoncer et proposer; il faut proposer et agir. A vivre de paroles, nous mourrons de faim.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Descente parlementaire

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville a rendu compte à ses mandants

Le collectif des sénateurs de Brazzaville a effectué le mardi 28 mai 2019 une descente parlementaire conduite par Pierre Ngolo, son président. Les six sénateurs ont donc rendu compte aux conseillers municipaux et départementaux, des différentes activités du Sénat depuis la cinquième session ordinaire administrative de la troisième législature, tenue du 1er février au 10 avril 2019 et des travaux de la troisième session extraordinaire, convoquée du 14 au 20 mai dernier , dont un seul point était inscrit à l'ordre du jour: l'examen du projet **de loi autorisant la ratification de l'accord complémentaire** sur la restructuration de la dette du Congo envers la Chine.

Le collectif des sénateurs élus à Brazzaville

Les conseillers

Cette descente, s'inscrit dans une période où le pays tente à se relever de la crise économique qui le traverse depuis un moment. Les conseillers ont saisi cette occasion pour exprimer leurs préoccupations sur la situation économique actuelle du pays et sur des maux qui gangrènent la ville capitale, notamment: l'électricité, l'eau, la sécurité, l'assainissement, la vie sociale des brazzavillois qui devient de plus en plus difficile vu l'augmentation des prix des denrées alimentaires depuis la mise en fonction des postes de péages, et l'état actuel des principales artères de la ville capitale; la dégradation de la route de Ngamakosso dans le 6eme arrondissement Talangai et du rond-point Mouhoumi à Mfilou-Ngamaba.

Les questions les plus marquantes de cet échange étaient axées sur la restructuration et le rééchelonnement de la dette du Congo envers la Chine. Les élus locaux ont été édifiés par Pierre Ngolo, sur le bien-fondé de la ratification de cet accord qui permettra de rendre plus soutenable la dette du Congo envers la Chine, ainsi que de maintenir une coopération économique positive entre les deux pays. Afin de bénéficier de l'appui des partenaires financiers qui sont, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dont les négociations ont été enclenchées depuis quelques années déjà pour la signature d'un accord de facilité élargie de crédit.

Pour Théophile Adoua, vice-président dudit collectif, la dette du Congo envers la Chine est une somme de huit crédits, c'est-à-dire de huit dettes successives dont le total revient à 1479 milliards de F.Cfa. Les 33% d'une partie des dettes restantes n'ont pas été rééchelonnées par la partie chinoise. Le rééchelonnement de la dette chinoise concernera 67% de l'ensemble des dettes restantes sur la base d'un projet de quinze ans pour chaque contrat de crédit.

En clôturant les travaux de cette troisième descente parlementaire, Pierre Ngolo a rappelé aux élus locaux les missions qui sont les leurs, notamment l'interpellation des directeurs départementaux des administrations publiques sur des questions d'intérêt national. Il a fait savoir que le collectif des sénateurs a pris note des différentes préoccupations sur le financement de leurs descentes parlementaires.

Brunel NDONGO-KANGA
(Stagiaire)

Lékoumou

Plaidoyer pour la gouvernance des collectivités locales

Le Préfet directeur général des collectivités locales, Auguste Moniaka, a effectué une visite d'inspection dans **les services financiers installés à Sibiti, chef-lieu de la** Lékoumou, en vue de se rendre compte des procédures du circuit des fonds destinés aux collectivités locales (conseils départemental et municipal) qui éprouvent **d'énormes difficultés de fonctionnement sur les mo**dalités d'encaissement et de décaissement des fonds destinés aux collectivités locales.

Il a visité les services des impôts, du trésor, de la douane, du budget, les perceptions des conseils départemental et municipal en vue de constater les délais **de circuits financiers, de l'encaissement à la percep**tion, en passant par l'ordonnancement, et savoir où ça coince. Le Préfet directeur général a indiqué que cette démarche s'inscrirait dans la dynamique de la bonne gouvernance des collectivités locales appelées à assurer le relai de l'Etat central dans l'animation et la gestion des secteurs vitaux de la santé ou de l'éducation et la mise en œuvre de la Fonction publique territoriale. Pour effectuer cette mission à la fois sensible et délicate, il **était entouré des cadres des finances et du trésor, techniciens en matière de gestion financière pouvant aider à éclairer la lanterne des bénéficiaires des fonds sur les procédures et les circuits financiers fluides, gage** de l'amélioration de la gouvernance des collectivités locales, conseils départementaux et municipaux en mal de budgets de fonctionnement.

Félix BOUKA
correspondant à Sibiti

PARCELLE A VENDRE

AU QUARTIER MOUTABALA
(MFILOU-NGAMABA)
CONTACT: Tél: 06 944 07 44

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°336/2019/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Fonciere, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
01	**20019 du 12-03-19**	Sect P11, bloc 15 ; Plle 13 ; Sup : 161,58m²	**1199, RUE OWANDO**	**5-BZV**	**MONGO Achile Bostard**
02	**20105 du 11-04-19**	Sect P13B, bloc 94 ; Plle 03 ; Sup : 201,19m²	**CASE P13-221V**	**4-BZV**	**ISSENGUET Espérance**
03	**20109 du 11-04-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 388,81m²	**RUE NON DENOMMEE**	**7-BZV**	**GASSAY KEA Glad Philoreine**
04	**20106 du 11-04-19**	Sect AT2 (ex AT), bloc 51 ; Plle 17 (ex 87) ; Sup : 325,67m²	**87, RUE KOUSSOUASSISSA (NGAMBIO)**	**7-BZV**	**ISSENGUET Espérance**
05	**20108 du 11-04-19**	Sect BD4 (exBD), bloc 97 (ex22) ; Plle 7 (ex2) ; Sup : 437,24m²	**3, RUE EDOURA (NKOMBO MATARI)**	**9-BZV**	**GASSAY KEA Glad Philoreine**
06	**20107 du 11-04-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.076,89m²	**66BIS, RUE NYANGA (CITE DES 17)**	**7-BZV**	**GASSAY MOMENGOT née ISSENGUET Espérance**
07	**4698 du 22-02-19**	Sect P13C (exP13), bloc 75 (ex47) ; Plle 7bis (ex596bis) ; Sup : 200,18m²	**RUE YANGA (QUARTIER 713 CITE DE 17)**	**7-BZV**	**DESSAMBO Isaac**
08	**14312 du 20-05-16**	Sect AT, bloc 119 ; Plle 78 ; Sup : 400,00m²	**78, RUE NKOUA EDOUARD (LA BASE)**	**4-BZV**	**MAMBOU NGUYE ILONDO Venus Shekinah**
09	**20183 du 02-05-19**	Sect -, bloc - ; Plle 12 ; Sup : 457,72m²	**QUARTIER NGAKOUBA**	**POOL**	**MILANDOU Nicaise**
10	**19593 du 22-10-18**	Sect BD2, bloc 2 ; Plle 21 ; Sup : 246,49m²	**5BIS, RUE OBIA BOMA NKOMBO**	**9-BZV**	**OBOUANGONGO Victorien**
11	**19594 du 22-10-18**	Sect P16A, bloc 118 ; Plle 12 ; Sup : 315,86m²	**197, RUE LOUKOLELA**	**6-BZV**	**OBOUANGONGO Victorien**
12	**9736 du 27-03-14**	Sect -, bloc - ; Plles 6 et 9 ; Sup : 800,00m²	**KINTELE**	**POOL**	**OMBILI Irène Patricia**
13	**19848 du 15-01-19**	Sect P4, bloc 144 ; Plle 07 ; Sup : 212,37m²	**37, RUE BAKOUKOUYAS**	**3-BZV**	**Enfants GNANGA**
14	**16631 du 16-07-17**	Sect P15, bloc 137 ; Plle 5 ; Sup : 347,44m²	**18, RUE SEMBE**	**6-BZV**	**KABA Diane**
15	**15783 du 15-12-16**	Sect P16B, bloc 142 ; Plle 1 ; Sup : 317,02m²	**32, RUE MOUKOUANGO MIKALOU**	**6-BZV**	**Mamadou SIMPARA**
16	**19648 du 29-06-18**	Sect P8, bloc 125 ; Plle 13 (ex19) ; Sup : 197,62m²	**109TER, RUE DJOUE**	**4-BZV**	**MOKTAR DOUCOURE**
17	**19379 du 12-04-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 769,79m²	**KINTELE**	**POOL**	**IKENGA Joseph**
18	**19380 du 12-04-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 319,94m²	**LIFOULA**	**POOL**	**IKENGA Joseph**
19	**19381 du 12-04-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,00m²	**VILLAGE IMPANI**	**POOL**	**IKENGA Joseph**
20	**19734 du 11-12-18**	Sect AP2, bloc 151 ; Plle 42 ; Sup : 161,97m²	**56BIS, RUE MASSOUNGA**	**7-BZV**	**TCHIBINDAT O'neil Jiyer**
21	**20031 du 15-03-19**	Sect P12, bloc 148 ; Plle 6 ; Sup : 208,84m²	**28, RUE CAMPEMENT**	**6-BZV**	**Ferrol-Smalto Rooshner BOUNKAZI**
22	**20087 du 03-04-19**	Sect DF, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m²	**QUARTIER BOHONA**	**LIKOUALA**	**MALANDA NDOUDI Edgard**
23	**20088 du 03-04-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 40.000,00m²	**QUARTIER GANGANIA (PK 12)**	**LIKOUALA**	**MALANDA NDOUDI Edgard**
24	**20111 du 11-04-19**	Sect AP (exAQ), bloc 181 ; Plle 19bis ; Sup : 190,42m²	**11BIS, RUE MOUANDZA FELIX**	**7-BZV**	**ISSENGUET Espérance**
25	**20161 du 24-04-19**	Sect P7suite, bloc 7 ; Plle 4 ; Sup : 469,402m²	**1648, AVENUE DES TROIS MARTYRS (BATIGNOLLES)**	**4-BZV**	**BAMBI Pierre**
26	**15864 du 28-12-16**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 500.000,00m² soit 50ha00are	**VILLAGE MINGALI MBAMBOU**	**POOL**	**MOUSTAPHA MOUSSA**
27	**20032 du 15-03-19**	Sect CI, bloc 112 ; Plle 4bis ; Sup : 217,30m²	**8, RUE DE LA VICTOIRE**	**9-BZV**	**ONDONGO Florence Gaelle**
28	**19692 du 22-11-18**	Sect BD2, bloc 2 ; Plle 09 ; Sup : 258,79m²	**5, RUE OBIA BOMA NKOMBO**	**9-BZV**	**OTOKA IBEAH Dolycya Rahime**
29	**20093 du 05-04-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 966,00m²	**VILLAGE MATY (CV1)**	**POOL**	**KOLOMA Diakité**
30	**20092 du 05-04-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 966,00m²	**VILLAGE MATY (CV1)**	**POOL**	**SANGO Sidi Housseyni**
31	**19908 du 30-01-19**	Sect P2, bloc 56 ; Plle 1 ; Sup : 267,50m²	**56, RUE LIKOUALA**	**3-BZV**	**BOUKARY CISSE**
32	**20126 du 15-04-19**	Sect U, bloc 1 ; Plle 1 ; Sup : 515,48m²	**1802BIS, RUE MOSSAKA**	**5-BZV**	**OYO EMBOUNOU Jules Junior Romarick**
33	**20069 du 29-03-19**	Sect BG, bloc 50 ; Plle 2bis ; Sup : 691,62m²	**6, RUE MOTOKOMBA (QUARTIER 903 MATARI)**	**9-BZV**	**Eglise la Convention Evangélique pour le Reveil de la Fin (CERF)**
34	**20198 du 08-05-19**	Sect P13C (exP/13), bloc 65 (ex37) ; Plle 14 (ex488) ; Sup : 582,21m²	**RUE MPINI (QUARTIER MOUKONDO)**	**4-BZV**	**GAMI-OPOUKI Christophe**
35	**4841 du 05-07-18**	Sect P3, bloc 36 ; Plle 4 ; Sup : 351,00m²	**103BIS, RUE YAKOMAS**	**3-BZV**	**APOLA Anne**
36	**1647 du 07-07-18**	Sect P3, bloc 45 ; Plle 1 ; Sup : 378,00m²	**92, RUE YAKOMAS**	**3-BZV**	**MBAYE ISSA**
37	**20046 du 25-03-19**	Sect AN, bloc 78 ; Plle 15 ; Sup : 422,56m²	**14, RUE SANGHA (QUARTIER LA POUDRIERE)**	**4-BZV**	**BINIAKOUNOU Geofranck Schneder**
38	**5503 du 10-10-18**	Sect P7, bloc - ; Plle 1757ter ; Sup : 258,43m²	**1757TER, RUE MOUKOUKOULOU**	**4-BZV**	**GOULOUBI NGANFOUOMO Carla**
39	**14896 du 09-09-16**	Sect -, bloc - ; Plles 1, 2, 3, 4, 12, 13 et 14 ; Sup : 3.020,00m²	**QUARTIER LIFOULA**	**POOL**	**ONDZIE Boniface**
40	**19217 du 15-01-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 800,00m²	**MALOUKOU**	**POOL**	**Société RIKESA**
41	**19219 du 15-01-18**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 105.229,57m² soit 10ha52are29ca	**MALOUKOU**	**POOL**	**Société RIKESA**
42	**20184 du 03-05-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 500.000,00m²	**VILLAGE ITABA**	**POOL**	**OTOKA Oscar**
43	**19777 du 13-06-18**	Sect CJ, bloc 91 ; Plle 17 ; Sup : 400,00m²	**017, RUE GAMA FALMATA**	**9-BZV**	**OYENDZE Gordevi Guelord**
44	**19851 du 16-01-19**	Sect -, bloc - ; Plle 5 ; Sup : 400,00m²	**KINTELE**	**POOL**	**MAMPOLO née OUALEMBO MOUNTOU Chancelvie Phalonne**
45	**20185 du 03-05-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 9.446,38m²	**QUARTIER PAUL NGABI**	**POOL**	**GASSONGO SOW William Chrysostome**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **29 mai 2019**
Chef de Buraeu,

Gilbert MBANDZA.

Justice

Pour une révision des textes fondamentaux qui régissent la profession de notaire

Ouverte le 27 mai 2019, la deuxième université de la Chambre nationale des notaires du Congo a clos ses travaux le 29 mai 2019 à Brazzaville, sur une note de satisfaction. L'assurance reçue du ministère de la Justice, de diligenter la révision des textes fondamentaux régissant la fonction des notaires. La cérémonie était patronnée par Roger Victor Mbouala, secrétaire général de la justice, en présence de Mme Nanette Esther Note, présidente de la chambre nationale des notaires du Congo, et Tchassona Traoré Mouhamed, vice-président de l'Union internationale du notariat.

Les officiels

Pour la présidente de la Chambre nationale des notaires du Congo, l'expérience que les notaires viennent de vivre ensemble, doit être pour eux un engagement pour l'avenir. *«Cette expérience doit être maintenue sous d'autres chemins dont les séminaires, conférences, journées portes ouvertes que nous, notaires du Congo, devrons inscrire désormais au titre de nos engagements pour la vie de nos concitoyens»*, a dit Mme Nanette Esther Note.

Elle a rendu hommage aux anciens qui ont construit le notariat congolais en y mettant les bases. *«Je vous adresse les vœux chers de nous accompagner de vos expériences, de vos conseils pour maintenir le flambeau du notariat congolais»,* a déclaré la présidente de la Chambre nationale des notaires du Congo, en s'adressant à Marcel Roger Gnali Gomez, Salomon Louboula et Julie Agathe Missamou Mampouya, première femme notaire du Congo, qui ont reçu des distinctions de titre de notaires honoraires.

Le vice-président de l'Union internationale du notariat, Tchassona Traoré Mouhamed, s'est dit marqué par la reconnaissance que les notaires congolais ont témoignée à leurs anciens.

Invités à prendre part à cette deuxième université, les notaires de la RDC ont estimé qu'ils ont le privilège de pouvoir regagner Kinshasa, *«beaucoup moins ignorants que nous l'étions en venant; beaucoup plus instruits, plus outillés et plus sensibilisés sur la responsabilité aussi bien dans les actes quotidiens que pose le notaire vis-à-vis des enjeux du moment dans la lutte contre le blanchissement des capitaux»*, a fait savoir l'un d'eux.

Les notaires

Prenant la parole, Me Salomon Louboula, l'un des trois à pouvoir recevoir le titre de notaire honoraire, a souhaité bon courage à tous ceux des leurs qui ont encore toute la lucidité nécessaire pour continuer l'œuvre commencée.

Clôturant les travaux de cette université, le secrétaire général de la justice pense que cet apprentissage a permis aux notaires d'éviter de mourir intellectuellement et qu'elle leur permettra de répondre de mieux en mieux aux attentes des usagers du droit et du ministère de la Justice.

Armé de nouvelles connaissances, Roger Victor Mbouala, s'est dit convaincu que le notaire congolais assurera avec la probité qui lui est exigée en vue de garantir la stabilité dans les relations économiques et sociales dans le pays, *«tout en sachant qu'il se soumettra de rester strict vis-à-vis des règles qui régissent sa profession»,* a-t-il indiqué.

Selon lui, la mise en application des enseignements reçus devra permettre aux notaires congolais d'éviter d'être interpellés de la manière décriée lors de la cérémonie d'ouverture, notamment la vague d'arrestations des notaires par les gendarmes, les commissaires de police, les services de renseignements généraux, les juges. Beaucoup de faits qui n'honorent pas la profession. *«Sommes-nous ainsi victimes d'un abus de confiance? Sommes-nous insuffisamment protégés? Méconnaissons-nous les règles de la déontologie? La chambre disciplinaire s'interroge sur les raisons de ces actes»,* s'interrogeait Mme Nanette Esther Note.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Colloque du FMI à Brazzaville

«Le programme avec le Congo pourrait débuter **en juillet prochain», affirme Alun H. Thomas**

La représentation du Fonds monétaire international (FMI) au Congo a organisé, à Brazzaville, le 27 mai 2019, un colloque sur la présentation du rapport qu'a publié son institution au mois d'avril dernier sur les perspectives économiques régionales et au Congo. Ce rapport intitulé «Afrique subsaharienne» montre l'analyse des études économiques et financières concernant la reprise économique dans un contexte de grande incertitude.

Une vue partielle des participants

Trois thèmes ont été développés au cours de ce colloque sur l'évolution économique et financière de l'Afrique subsaharienne et sur le Congo: «Perspectives de l'Afrique subsaharienne», «La politique monétaire dans la région de la CEMAC» et «Une gouvernance au Congo».

Sur les négociations entre le Congo et le FMI, son représentant résident, Alun H. Thomas, a fait savoir que le programme entre son institution et le Congo pourrait débuter au mois de juillet prochain, *«au regard du constat sur les améliorations et les perspectives économiques. La reprise économique du Congo bien que timide est fondée de façon majeure sur le secteur pétrolier. La croissance de 2019 est basée sur la production pétrolière avec une augmentation de la production. La reprise économique attendue du Congo peut faire que la croissance pourrait dépasser 5% en 2019. L'activité économique est restée modérée en 2018 et la croissance globale a été inférieure à 1%»*, a-t-il dit.

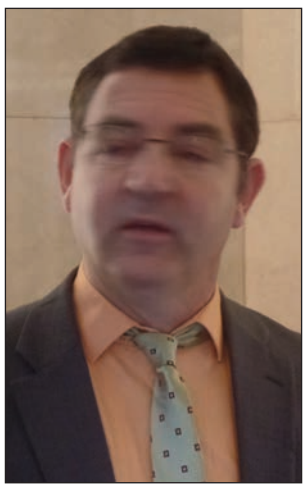

Alun H. Thomas

Et d'ajouter: *«d'après les débats qu'a eu le FMI avec les banques congolaises, il y a encore un gros montant de la dette intérieure. A cause de cela, ces banques ne sont pas encore disposées à accorder des crédits. Il a fallu avoir un accord avec la Chine pour tenir un programme avec le FMI. A travers cet accord, le FMI peut débuter son programme avec le pays par des appuis budgétaires, y compris ceux de la BAD et de la Banque mondiale. Ces appuis financiers peuvent aussi servir à faire face à la dette intérieure pour permettre de relancer véritablement l'économie congolaise»*.

Philippe BANZ

Coup d'oeil en biais

A Moscou, le président a évoqué la question des salaires en faisant un aveu

En expliquant aux étudiants congolais de Russie le contexte difficile que traverse le pays, avec les effets drastiques de la crise économique, le président Denis Sassou Nguesso a parlé des insomnies que lui causent les salaires des fonctionnaires. Il a implicitement avoué que le Gouvernement a du mal à réunir la masse salariale et que lui-même, il lui arrive d'en perdre le sommeil. *«Il y a des moments, le Président, chaque fin du mois, il perd le sommeil pour voir comment rassembler quelques bouts, payer quelques salaires. Parfois on paye à tour de rôle; il y a un premier noyau, puis un deuxième, puis un troisième. Et puis, on constate qu'on a fini enfin par payer tout le monde. On attend le mois suivant»,* a-t-il révélé. On ne sait pas s'il a pu convaincre ses jeunes interlocuteurs.

Un minibus tombe dans le vide au pont du Centenaire

Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche 2 juin 2019, vers 20h, au pont du Centenaire, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. Un minibus parvenu au sommet est sorti de la voie, a percuté les parapets et s'est renversé dans le vide. On ignore s'il y a eu des morts, mais au moins des blessés graves ont été enregistrés. Ils ont été évacués au CHU. L'excès de vitesse serait à l'origine de cet accident, le premier semble-t-il depuis l'inauguration du Pont du Centenaire le 3 octobre 1980.

La fourniture d'électricité suspendue dans les enceintes sportives

Les services commerciaux et techniques de la société Energie et électricité du Congo (E2C) ont procédé sans conditions à la suspension de la fourniture d'électricité dans les stades et gymnases du pays, excepté le stade de La Concorde de Kintélé. Des chuchottements apprennent que le ministère des Sports serait un mauvais payeur. Il aurait accumulé d'importants arriérés de factures. Cela donne du souci aux dirigeants des fédérations et ligues des sports de salle. Ils se plaignent d'organiser désormais leurs compétitions dans la pénombre. À la direction générale de la société EEC (Energie électrique du Congo), on se fait silencieux quant au montant exact de l'encours de la dette des enceintes sportives. Des négociations seraient engagées.

Braquage du Trésor public d'Ewo: 51 millions emportés?

C'est fait. Les services de sécurité s'étant mis au travail après le braquage de la direction départementale du Trésor public d'Ewo (La Semaine Africaine n°3886 du mercredi 29 mai), les auteurs de ce hold-up sont en train d'être arrêtés les uns après les autres. Onze malfrats ont été appréhendés à Gamboma, d'autres à Ngo. Mais quatre autres voleurs courent toujours. D'après une source, ces délinquants armés auraient emporté 51 millions de Francs CFA. On apprend aussi que l'état de santé du gardien que les assaillants avaient neutralisé serait critique. Et, enfin, selon des rumeurs, des agents de la Force publique seraient complices dans ce braquage. Affaire à suivre.

Percée de l'épidémie de Chikungunia: certains bricolent des traitements

La persistance et la progression fulgurante de la maladie, de 240 à 351 cas en l'espace de quinze jours dans la Lékoumou donne lieu à des interprétations diverses sur l'origine et le traitement adapté. Chaque malade, chaque famille y va de son imagination pour trouver la guérison: des breuvages divers sont proposés par les marchands d'illusions: Ibucap associé au boganda, antibiotique au citron ou encore ibucap forte aux urines du conjoint. Ces pratiques se répandent et favorisent la progression de l'épidémie en dépit des appels pressants des autorités sanitaires à la population pour se référer aux centres de santé où le médicament est disponible et gratuit!

Le 1er samedi du mois, une autre occasion de «on boit où»?

La date du 1er samedi du mois choisi par le Gouvernement connaît quelques glissements dans son exécution dans la Lékoumou. En effet, à l'édition du 4 mai dernier, la ville de Sibiti s'est illustrée par un engouement inhabituel. Et pour cause! Des organisations sociopolitiques sponsorisées ont justifié cette mobilisation moyennant un appui financier comme appât de mobilisation et de motivation des militants. A la fin de l'opération, les «Nganda» du centre-ville où se concentre l'activité ont été pris d'assaut après avoir fauché quelques mètres carrés d'herbe juste, en attendant la réponse à la question «on boit où?». Le premier samedi du mois, faut-il le rappeler, doit être la journée de salubrité publique dans et autour de son lieu de travail ou de son habitation!

La Semaine Africaine
votre journal

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Egypte 2019

Canal+ déploiera d'importants moyens pour la diffusion intégrale de la compétition

Société de télédistribution, Canal+ comme à l'accoutumée se propose l'exclusivité de la diffusion intégrale de toutes les rencontres de football de la 32e édition de la CAN Total Egypte 2019, du 21 juin au 19 juillet prochain. Telle a été l'annonce faite par Léger Dira Ossombi, responsable communication de Canal+ Congo, lors d'une conférence de presse animée par lui mercredi 29 mai 2019 à Brazzaville. En présence de Benjamin Belle, directeur général de Canal+. A travers cette rencontre avec la presse nationale, les responsables de Canal+ Congo ont voulu rassurer leurs abonnés sur l'implication de la société à leur faire vivre en intégralité et en haute définition (HD) l'ensemble des matchs. Grâce à la réduction, de 10000 à 5000fcfa, du prix du décodeur HD, du 31 mai au 30 juin 2019.

Léger Dira Ossombi

Canal+ promet à ses abonnés la diffusion de l'intégralité des matchs de la CAN en HD, mais pas seulement. Même les abonnés qui ont l'ancien décodeur sont assurés de suivre tous les matchs. En outre Canal+ délivre, à l'endroit de ses abonnés, le message selon lequel il faut *«passer en mode CAN»*. C'est-à-dire que la CAN ne doit pas seulement être vécue sur le terrain de football, mais *«elle doit aussi être vécue au travers de tout ce que nous faisons, à travers notre tenue vestimentaire, etc.»*, a expliqué le communicateur de Canal+ Congo. A cela il faut ajouter que, pour pouvoir tenir sa promesse et «passer en mode CAN», Canal+ estime qu'il faut baisser le prix du décodeur. C'est cela l'offre CAN 2019. Le prix d'achat du décodeur HD qui était précédemment à 10000fcfa, est revu à la baisse. Du 31 mai au 30 juin 2019, le décodeur HD sera vendu à 5000 fcfa dans toutes les boutiques Canal+. Ceci pour permettre au plus grand nombre de s'en procurer et d'accéder à la télévision satellitaire, à moindre coût. Le dernier point abordé par le conférencier consiste à la mise en place d'un dispositif exceptionnel à l'antenne, à travers des émissions: *«En route pour la CAN»*, qui permettra de présenter toutes les équipes en compétition, leurs atouts et leurs défauts; *«Jour de CAN»* et *«Soirée de CAN»*.

Canal+ entend donner un traitement éditorial unique porté par l'expertise des consultants et journalistes rompus à la tâche. Pour expliquer, analyser et décrypter avant, pendant et après les différentes rencontres.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Universités du numérique

La 5e édition porte un coup de projecteur sur le digital banking

Rendez-vous annuel de débats et de réflexions sur les enjeux des technologies de l'information et de la communication dans la société, les Universités du numérique ont porté leurs échanges le 24 mai 2019 à Brazzaville sur le digital banking. Ouvert par le directeur général de l'Agence de régulation des transferts de fonds Jean Raphael Robert Massamba-Débat, ce forum a été l'occasion pour les experts de partager leur expérience et de sensibiliser sur cette innovation.

Jean Raphael Massamba-Débat

Si 9% seulement de la population congolaise adulte possède un compte bancaire classique, il y a environ 4 millions six cent mille abonnés du mobile money au Congo. Toutes proportions gardées, quasiment l'intégralité de la population congolaise serait usagère des produits du digital banking porté par l'essor de la téléphonie mobile. D'après l'agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE), le marché du mobile money a enregistré une hausse de 22, 74 % en mars 2019 avec un volume de transaction chiffré à plus de 80 milliards de Fcfa.

Devant une telle emprise sociale, les Universités du numérique, initiées par Antonin Driss Bossoto, enseignant-chercheur à l'université Marien Ngouabi, se sont données pour mission cette année d'engager le débat, de mener la réflexion et d'exposer sur les produits du digital banking. Ils jouent un rôle majeur dans l'inclusion financière au Congo, en favorisant l'accès aux services bancaires ou financiers instantanément et n'importe où.

Le digital banking a gagné toutes les couches sociales, notamment les populations vivant dans les zones couvertes par la téléphonie mobile.

Suivant le thème de l'édition *«Le Digital banking comme catalyseur de l'inclusion financière»*, les représentants des structures publiques et privées tels l'ARPCE, l'United Banking of Africa (UBA), Agence de régulation des transferts de fonds (ARTF), l'Université Marien Ngouabi ont particulièrement focalisé leurs interventions sur deux solutions de services financiers électroniques, en l'occurrence le mobile banking et le mobile money. Chacune des interventions a permis au public, en majorité des étudiants et des développeurs web, de cerner les différentes facettes du digital banking, ses avantages en termes d'e-business, d'emploi… Mais également ses risques, comme leurs faiblesses dans la protection des données personnelles.

Les Universités du numérique entendent promouvoir l'appropriation du numérique par toutes les couches sociales, particulièrement les étudiants, afin de développer le volume du contenu congolais sur la toile. Le rendez-vous est pris pour 2020.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

United Bank for Africa (UBA)

Réfléchir sur le passé et l'avenir pour le développement de l'Afrique

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'Afrique célébrée le 25 mai, la Fondation Tony Elumelu en partenariat avec le groupe UBA a organisé le 22 mai dernier, la 1ère édition des UBA'S Africa Conservation à Lagos, au Nigeria, sur le thème: **«L'histoire de l'Afrique redéfinie: notre passé, une porte sur** notre avenir». En marge de cette Journée, les employés de UBA Congo ont organisé vendredi 24 mai une activité culturelle où ils ont arboré des tenues traditionnelles pour recevoir les clients en agence. UBA Congo a présenté des jeunes lauréats choisis pour intégrer une formation de trois mois du programme de la Fondation Tony Elumelu parmi lesquels: Steve Ndende, cofondateur de la startup Agrizoom, et Saint Eudes Bissala, initiateur du projet Kosunga.

Loriane Dzon entouré de Saint Eudes Bissala et Steve Ndende

Donnant le sens de l'activité, Loriane Dzon, directrice de communication institutionnelle, a fait savoir que pour UBA, célébrer la Journée mondiale de l'Afrique c'est une tradition. *«Chaque année, nous organisons une activité culturelle au sein de nos agences pour célébrer la diversité africaine. Nous sommes une banque internationale basée en Afrique, nos origines sont au Nigeria. Nous avons commencé depuis quelques temps à nous étendre et, aujourd'hui, nous sommes dans 20 pays. Toute cette diversité de cultures et de langues, nous tenons à la célébrer chaque année afin de montrer aux Africains que l'UBA est là pour les accompagner dans leur quotidien à travers ses services financiers»*, a-t-elle dit.

La directrice de communication a de même poursuivi: *«Nous célébrons en même temps l'histoire africaine en parlant du passé; nous demandons à nos agents de s'habiller en tenue traditionnelle, parce que c'est important pour nous de rappeler l'histoire africaine et nous avons tenu à parler d'avenir. Au niveau du siège, UBA en collaboration avec la Fondation Tony Elumelu, a organisé un symposium avec des intellectuels africains. Cela leur a permis de parler de leur vision sur le passé et l'avenir de l'Afrique. A notre niveau, nous avons associé les lauréats congolais de la Fondation Tony Elumelu. Chaque année cette Fondation choisit de récompenser 1000 Africains sur tout le continent en leur offrant une formation et un accompagnement de 10 000 dollars. Nous avons choisi deux lauréats qui vont représenter leurs projets. Nous voulons accompagner les jeunes entrepreneurs puisque cette année15 ont été choisis»*.

Steve Ndende a présenté Agrizoom comme une startup, une solution basée sur une application mobile qui va faciliter l'accès aux marchés des agriculteurs. L'agriculteur, a-t-il affirmé, avant la récolte, a déjà des clients qui font la précommande. De l'autre côté, Agrizoom veut aussi accompagner les jeunes agriculteurs dans la levée des fonds pour qu'ils puissent facilement accroître leurs productions. *«Le Congo, chaque année importe plus de six cent milliards de produits alimentaires et nous voulons diminuer ce déficit pour favoriser la consommation locale. Nous travaillons déjà avec les maraîchers de la ceinture maraîchère de Talangaï et nous allons l'étendre avec d'autre maraîchers»*, a-t-il déclaré.

Saint Eudes Bissala a quant à lui indiqué que le projet Kosunga se situait dans le secteur de la santé. Il permet d'accompagner la vision que toutes les organisations de l'Union africaine et des Nations Unies sont en train d'appuyer. Le but est de combattre le phénomène du carnet médical: quitter le papier en allant vers le numérique. *«Le carnet médical doit être intégré dans une application afin de mieux conserver les données. Au Congo, nous sommes sur le point de l'expérimenter, mais nous l'avons déjà expérimenté aux partenaires de l'extérieur, cela a été positif»*, a-t-il affirmé. Par ailleurs, l'initiateur du projet Kosunga a demandé aux pouvoirs publics de les accompagner pour mieux communiquer avec la population. *«Le financement est un accessoire très important pour un départ, mais en matière d'entreprises, de projets, le financement ne suffit pas»*, a-t-il signifié.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coopération

Accompagner le Congo en matière de gestion forestière et lutter contre la pauvreté

Le ministère de l'Economie forestière et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont signé un plan de travail annuel (PTA) 2019 à Brazzaville, le 17 mai dernier. Ce plan porte sur le projet d'appui à la réduction de la pauvreté des populations riveraines des aires protégées et aux concessions forestières aménagées, de la pression sur la faune et la **flore sauvages, la finalisation du plan d'investissement et de** la stratégie nationale Redd+. Le document a été paraphé par Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière et Maleye Diop, représentant résident du PNUD au Congo.

Maleye Diop et Rosalie Matondo signant le document

Le projet d'appui à la réduction, cadre avec le plan national de développement (PND) 2018-2022, notamment sur le pilier axé sur la promotion d'un développement équilibré et durable. Il répond aussi au plan cadre du système des Nations Unies pour l'aide au développement pour la période 2020-2024. Le plan permettra au PNUD de joindre ses efforts à ceux du ministère en charge de la gestion forestière pour améliorer les politiques, les stratégies et la mobilisation de ressources nécessaires à la bonne gestion du très riche patrimoine écosystémique du Congo.

Le plan de travail annuel 2019 va également permettre la mise en place du projet quinquennal d'appui à la conservation communautaire de la faune et de la flore sauvages dans les concessions forestières aménagées, qui s'appuie sur les axes clés s'articulant autour de: l'élaboration des produits écotouristiques et la valorisation des produits forestiers non ligneux (PFLNL) à haute valeur ajoutée et d'initier des activités génératrices de revenus contribuant à la conservation de la biodiversité; la création des concessions écotouristiques et la mise en place de cadre et modalités de gestion et d'exploitation; le maintien et la restauration intra et inter paysage et des corridors de migrations des grands mammifères; la mise en place d'un dispositif réglementaire portant sur le paiement de ses services environnementaux; l'opérationnalisation du paiement de la taxe sur les cartouches et munitions conventionnelles de la chasse; la production et la vulgarisation des foyers améliorés.

Pour Maleye Diop, la mise en œuvre du plan de travail annuel 2019 revêt une importance capitale pour la gestion des aires protégées et le PNUD. Il réitère son engagement à accompagner le ministère de l'Economie forestière.

A son tour Mme Rosalie Matondo a indiqué que le problème de gestion de la ressource forestière (la faune et la flore sauvages) se pose actuellement avec beaucoup d'acuité au Congo, *«tout simplement parce que nous avons un fléau, le braconnage, malheureusement pratiqué par les sujets étrangers que nous accueillons sur notre territoire national, en complicité avec des Congolais. Ce fléau se fait, actuellement, avec des bandes armées. Cela demande donc un renforcement des capacités pour la mobilité de nos éco-gardes sur le terrain. La deuxième problématique c'est celle de la pauvreté des populations qui vivent hors et autour des concessions forestières aménagées où des aires protégées. A ce niveau, nous voulons que nos politiques communes puissent impacter positivement la vie des communautés locales qui vivent autour des aires protégées et des concessions forestières»*, a-t-elle déclaré.

Le PNUD a permis de mettre à la disposition du Congo les expériences acquises dans d'autres pays pour mieux accompagner le pays en matière de développement durable. Le montant global pour ce plan travail annuel 2019 s'élève à la somme de 583.812.320 francs Cfa.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Pourquoi, après la construction du barrage d'Imboulou et de la centrale à gaz de Pointe-Noire, la desserte en électricité pose toujours problème?

MMM (Mouhoumi, Brazzaville)

RD Congo

Etienne Tshisekedi inhumé dans l'intimité familiale

L'opposant historique de la RD Congo repose désormais dans la commune de Nsele, une banlieue à quelques encablures de Kinshasa, après avoir reçu un dernier hommage de ses partisans. La cérémonie d'adieux au caractère d'hommage national a été marquée par l'élévation d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba au rang de Grand cordon de l'Ordre des héros nationaux comme Emery Patrice Lumumba et Laurent Désiré Kabila. C'était samedi 1er juin 2019 au stade des Martyrs de Kinshasa.

On y a noté la présence de plusieurs chefs d'Etat voisins et amis de la RD Congo, ainsi que différentes délégations, dont celle venue du Congo-Brazzaville voisin, conduite par le président Denis Sassou-Nguesso. Une absence remarquée: celle de l'ex-Président Joseph Kabila Kabange mais aussi celle des principales figures d'opposition congolaise.

Parmi les autres chefs d'Etat et délégations ayant fait le déplacement de Kinshasa, on peut citer l'Angolais João Lourençon, le Rwandais Paul Kagame, Faustin Archange Touadéra de Centrafrique et Edgard Lungu de Zambie. L'Ouganda était représenté par son vice-président, Edward Kiwanuka Ssekandi, le Burundi par son ministre des Affaires étrangères. Deux pays parmi les neuf voisins de la RD Congo, la Tanzanie et le Soudan du Sud n'étaient pas représentés. L'ancien président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, était lui aussi présent et a déposé une gerbe de fleurs. Ils ont tous tenu à traduire leur sympathie au président Félix Tshisekedi, fils du défunt, au cours de ces trois jours de cérémonie d'hommages.

La dépouille d'Etienne Tshisekedi exposée au stade des Martyrs

Si la présence de Joseph Kabila avait été auparavant annoncée comme possible par son entourage, celle des opposants les plus en vue comme Moïse Katumbi, de retour au pays depuis le 20 mai dernier; Jean-Pierre Bemba, qui réside en Belgique, Martin Fayulu, pourtant présent à Kinshasa se justifie par le manque d'invitation, ont-ils expliqué. La commémoration du 1er juin a été l'occasion pour l'archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo, de s'adresser directement au président de la République. *«Il vous revient, à vous et à vos collaborateurs, de parachever l'idéal socio-politique de votre père pour conduire le peuple congolais vers la terre promise, de justice et de paix»*, a-t-il déclaré. Etienne Tshisekedi a été mis en terre à la tombée de la nuit, en toute intimité familiale. Un gigantesque mausolée, financé entièrement par l'Etat, lui sera érigé.

Brunel NDONGO-KANGA (Stagiaire)

Banque

BNP Paribas dans le collimateur de la justice américaine

Alors qu'elle s'apprête à céder ses cinq filiales en Afrique, la banque française BNP Paribas fait l'objet d'une procédure collective lancée par 21 réfugiés soudanais l'accusant d'avoir renforcé les exactions du régime entre 1997 et 2007, en traitant plusieurs milliers de ses opérations bancaires via ses bureaux new-yorkais, aux Etats-Unis d'Amérique. Depuis 2016, cette institution bancaire est accusée pour son rôle présumé dans les crimes de masse commis au Soudan où elle était la principale banque du régime pendant cette période de dix ans. Face au tribunal de New-Yorkais, elle devra répondre de ses agissements, après l'acceptation d'une plainte collective déposée par ces réfugiés soudanais vivant désormais aux Etats-Unis.

La banque française a jusqu'ici ses filiales africaines au Gabon, en Tunisie, au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. On met en cause les tensions avec les partenaires locaux et le faible dynamisme de ces marchés. Comme souvent pour beaucoup d'autres firmes multinationales, BNP Paribas serait à l'origine d'assassinats, viols de masse, tortures et infections au VIH délibérées et autres crimes. Les plaignants estiment que les exactions commises par le régime de l'ex-Président soudanais Omar el-Béchir, durant la guerre civile qui a déchiré le sud du pays, ont été soutenues par les milliers de transactions bancaires traitées par BNP Paribas depuis ses bureaux new-yorkais, alors même que les Etats-Unis avaient décrété un embargo contre le Soudan dès 1997.

En mars 2018, cette plainte avait d'abord été rejetée par la juge américaine du district Alison Nathan, qui avait déclaré qu'elle ne pouvait examiner la validité des actions officielles du Soudan et déterminer si la responsabilité de BNP Paribas devait être engagée. L'affaire ayant toujours pignon sur rue, la plainte collective a finalement été acceptée par la Cour d'appel de Manhattan, le 22 mai dernier.

Cette décision intervient cinq ans après que le groupe bancaire a accepté de s'acquitter d'une amende record de 8,97 milliards de dollars et de plaider coupable de deux chefs d'accusation dans le cadre d'un accord avec les autorités américaines. Celles-ci reprochaient à la banque française d'avoir contourné pendant plusieurs années des règles d'embargo s'appliquant au Soudan, à Cuba et en Iran. Le jeu d'équilibriste entretenu depuis quelques mois par BNP Paribas au sujet de ses ambitions en Afrique *«peut créer des incompréhensions»*, a confié une porte-parole de la banque française.

Outre la plainte aux Etats-Unis, deux autres plaintes ont été déposées devant la justice française avec un objectif commun: faire la lumière sur le rôle de la France dans le génocide au Rwanda. L'une, déposée par trois associations, vise la BNP Paribas. En janvier, le groupe dirigé depuis 2011 par le polytechnicien Jean-Laurent Bonnafé, avait indiqué l'ouverture d'une «réflexion stratégique sur sa participation au capital de l'Union bancaire.

Azer ZATABULI

Gabon

François Wu brise le silence dans l'affaire du bois kevazingo

Toujours recherché dans l'affaire du kevazingo, François Wu dont le nom est régulièrement cité dans l'exportation frauduleuse de ce bois précieux comme à donner des détails. L'enquête ayant connu du limogeage du désormais ex-vice-président Pierre Claver Maganga Moussavou et de l'ex-ministre des Forêts Guy Bertrand Mapangou. Mais l'homme d'affaires chinois est présenté par le procureur comme le principal cerveau de cette affaire, est toujours en fuite.

Le très recherché François Wu

Ce sont 353 containers qui ont été saisis par la justice et qui ont ensuite disparu au port de Libreville. Depuis, 200 containers auraient été localisés dans d'autres dépôts, selon le procureur. François Wu a clamé son innocence dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, cette semaine. Il l'a redit, samedi 1er juin dernier.

François Wu préfère ne pas dire où il se trouve actuellement. Il aurait quitté le Gabon avant que l'affaire n'éclate: *«Pour l'instant, je dois quand même être prudent pour me protéger. Je n'ai pas fui. Si je décide de ne pas rentrer au Gabon, c'est tout simplement parce que, dans cette affaire, pour l'instant, j'estime que ce n'est pas vraiment un travail de justice que les gens sont en train de faire. Il n'y a rien qui correspond à la vérité»*, affirme-t-il.

Selon la justice gabonaise, c'est sur le site de la société 3C transit que les 353 containers auraient disparu. L'homme d'affaires reconnait qu'il y a bien travaillé mais pas comme responsable: *«Moi, je ne suis qu'un expert en conseils juridiques et traducteur. Certains compatriotes qui sont peut-être jaloux ou qui ont d'autres motifs, je ne sais pas, ont donné mon nom à la justice. Ils estiment que moi, je suis le cerveau de l'affaire. Pourtant, nulle part il y a mon nom, nulle part il y a ma signature»*, souligne-t-il.

François Wu dénonce de nombreuses incohérences: *«Sur les 200 containers localisés au Gabon, 71 containers sont à la Sotrasgab. Je peux vous dire et bien confirmer qu'aucun container n'a un morceau de kevazingo dedans. On a qu'à aller vérifier. Il suffit de faire un rapport d'expertise»*, ajoute-t-il. L'homme est activement recherché par la justice gabonaise.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

PARCELLES A VENDRE

A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya

A Massina, proche du marché Bissita

Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

IMANE SERVICES

Société à Responsabilité limitée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F. CFA
Siège social: 135, Avenue Vangoula, Centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique dans le cadre de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2019.

- Le siège social de la société a été transféré au numéro 135 de l'avenue Moe VANGOULA, Centre-Ville, à Pointe-Noire;
Madame Asia OUELA. A. a démissionné de sa fonction de cogérante.
Dépôt du procès-verbal de l'assemblée générale au greffe du Tribunal de Commerce sous le numéro 10 DA 596 du 22 mai 2019.
Mention modificative du 22/05/2019 numéro M2/19-3874

Pour avis.

DIAMOND CEMENT CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

COMMUNIQUE

La société DIAMOND CEMENT CONGO S.A. (DCC S.A.) informe tous ses Actionnaires de bien vouloir, pour des questions les concernant, prendre attache avec sa Direction sise 56, immeuble du 5 février (face Ambassade de Russie), 3e étage porte 56, demander M. Vincent BIAMAMBOU ou l'Office notarial J.A. MISSAMOU MAMPOUYA, sis avenue de l'Amitié (face de la D.G.A.E), demander Me MUANZA.

Voyage du Saint-Père en Roumanie

Le Pape François a béatifié 7 évêques martyrs

Le voyage du Pape François en Roumanie, du 31 mai au 2 juin 2019, a rencontré un grand succès populaire. L'évêque de Rome s'est déplacé à la rencontre des diverses réalités du pays: l'Église orthodoxe, majoritaire qui l'a reçu avec respect et sympathie, l'Église catholique latine, et l'Église gréco-catholique à Blaj, où il a célébré la béatification de sept évêques martyrs.

A travers toutes les étapes de ce voyage très intense, le Pape François a redonné de la fierté aux Roumains, souvent blessés par les clichés misérabilistes qui entourent leur pays. L'évêque de Rome, issu d'une famille de migrants, a trouvé les mots justes pour parler à tous ceux qui sont concernés par le départ d'un parent ou d'un enfant ailleurs en Europe.

Une anecdote traduit bien la perception positive de ce voyage dans la population: en marge d'une retransmission télévisée, une jeune femme orthodoxe enceinte a confié à un prêtre catholique qu'elle appellerait sa fille Francesca, en souvenir de cette visite du Pape François. Le Souverain Pontife poursuit ainsi son ministère de réconciliation et de consolation dans des territoires éloignés de la sphère d'influence traditionnelle du catholicisme mais qui ont besoin d'un soutien spirituel.

Et dans cette semaine de météo désastreuse dans le pays, entre tempêtes, orages et inondations, les éclaircies qui se sont produites en présence du Pape, spécialement lors des célébrations en extérieur, ont fait dire à certains que Dieu avait ouvert le Ciel afin de poser son regard sur ceux qui avaient persévéré dans la prière, envoyant ainsi un signe de miséricorde au peuple de Roumanie.

Le père Wilhelm Danca, prêtre du diocèse de Lasi et responsable de la communication de ce voyage, a vu dans ce pèlerinage du Pape en Roumanie, au-delà du mouvement géographique, une invitation à un pèlerinage intérieur, un cœur-à-cœur, une rencontre avec l'autre.

Le Pape a encouragé les Roms à construire «un monde plus humain»

Ce dimanche 2 juin 2019, à Blaj, le Pape François a rencontré un peu plus de 300 membres de la communauté rom, qui forment environ 9% de la population de la ville. Dans son discours, le Saint-Père leur a adressé une demande de pardon, rappelant ensuite l'importance de choisir *«le chemin de Jésus»*, celui où, dans la fraternité et la singularité, les peuples peuvent marcher vers la paix.

C'est par une brève rencontre avec le peuple rom, qui représente 2% de la population de la Roumanie, que s'est achevé ce 30e voyage apostolique du Pape François. Après la béatification des sept évêques

Le pape en Roumanie

martyrs ce matin, au "Champ de la liberté" de Blaj, le Saint-Père s'est rendu dans le plus ancien quartier de la ville, "Barbu Lautaru". La rencontre s'est déroulée dans la petite chapelle dédiée à l'apôtre Saint André et au bienheureux Ioan Suciu, consacrée le 19 mai dernier. Sa première pierre avait été bénie le 1er octobre 2017 par le cardinal Leonardo Sandri, préfet de la Congrégation pour les Églises orientales.

En Roumanie, la majorité des Roms se déclarent orthodoxe (environ 76%), mais le nombre de catholiques de rite latin ou de gréco-catholiques n'est pas négligeable. Dans la ville de Blaj, les liens avec l'Église gréco-catholique sont renforcés par le fait que celle-ci vient en aide aux Roms à travers des actions pastorales et de l'assistance sociale.

La rencontre avec le Saint-Père s'est ouverte par le témoignage d'un prêtre gréco-catholique d'origine rom. Un message sur lequel le Pape est revenu, affirmant au début de son discours que l'Église *«est un lieu de rencontre et nous avons besoin de le rappeler non pas comme un beau slogan mais comme un élément de la carte d'identité de notre être chrétien». «L'Évangile de la joie se transmet dans la joie de se rencontrer et de savoir que nous avons un Père qui nous aime. Regardés par Lui, nous comprenons comment nous regarder les uns les autres»*, a-t-il poursuivi, exprimant sa proximité avec les Roms présents.

«Mais dans mon cœur, je porte un poids», a confié le pape François, celui *«des discriminations, des ségrégations et des mauvais traitements subis par votre communauté». «L'histoire nous dit que même les chrétiens, même les catholiques, ne sont pas étrangers à tant de mal»*, a reconnu le Souverain Pontife, avant de déclarer avec gravité: *«Je voudrais demander pardon pour cela. Je demande pardon – au nom de l'Église, au Seigneur et à vous – pour les fois où, au cours de l'histoire, nous vous avons discriminés, maltraités ou regardés de travers, avec le regard de Caïn et non pas celui d'Abel, et où nous n'avons pas été capables de vous reconnaître, de vous valoriser, et de vous défendre dans votre singularité»*.

Choisir entre le chemin de la haine et celui du Christ

Avec force, le Pape a ensuite expliqué que dans l'histoire de l'humanité, il y a *«la main tendue et la main qui frappe. Il y a l'ouverture de la rencontre et la fermeture de l'affrontement. Il y a l'accueil et il y a la mise au rebut. Il y a celui qui voit en l'autre un frère et celui qui voit en lui un obstacle sur son propre chemin. Il y a la civilisation de l'amour et il y a celle de la haine»*. Autrement dit, *«chaque jour, il y a à choisir entre Abel et Caïn»*, et *«un choix décisif se pose tant de fois face à nous: suivre le chemin de la réconciliation ou celui de la vengeance». «Choisissons le chemin de Jésus»*, a demandé le Saint-Père.

Le Pape de les exhorter à *«marcher ensemble, là où vous êtes, dans la construction d'un monde plus humain, en allant au-delà des peurs et des soupçons»*, en visant la fraternité, et dans une dignité aux formes multiples: *«la dignité de la famille, la dignité de gagner le pain de chaque jour – c'est ce qui te fait avancer – et la dignité de la prière»*.

Bénissant et saluant les personnes rassemblées, le Saint-Père est sorti de la chapelle au son des chants joyeusement entonnés par un chœur d'enfant. Après cette rencontre, le Pape a quitté Blaj en hélicoptère pour rejoindre l'aéroport de Sibiu, où s'est déroulée la cérémonie de départ de la Roumanie, en présence du président du pays, Klaus Iohannis. L'avion papal a atterri sur le sol romain vers 18h45, dimanche 2 juin.

(D'après l'agence Vatican.News)

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse qu'à l'occasion de la messe de clôture de l'Année pastorale 2018-2019, le samedi 6 juillet 2019, à 9h 00, il ordonnera prêtres, les abbés: Préfadet Baloutelaho Bantsimba, Boris Timon Francis Kiessolo, Michel Bordan Bébert Kimbouani Ntsoki, Grâce Jasnel Manima Nkounkou, Hubelin Darlès Massamba Natet, Roland Armel Miassouamana, Privat Stivaine Jophane Mouanga, Drys Presley Taveld Nkodia, Mercia Giorvani Nkotani, Evrard Okoko Bahengue, Jocel Dieu Merci Sakala Sabi, Bernard Mivec Trésor Sitou Tchissafou, Baruch Fleury Yendabanzi; les pères: Ulysse Jean-Apôtre Mbouala Ndala (Congrégation des Fils de la charité), Chult Naëlt Toundou Batadingue (Congrégation des Fils de la charité), Piercy Maboto (Congrégation des Fils de l'Immaculée conception).

L'archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse à soutenir les futurs ordinands par leurs prières.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°002/2019/OUESSO
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2460 du 04/04/2019	Section /, bloc / ; Plle / ; Sup.: 538.171 m²	Village Cabosse	Sous-Préf. De Souanké	La Société Forestière YANG DONG (SEFYD)
02	2441 du 10/12/2019	Section C, bloc 96 ; Plle 741 ; Sup.: 400,00 m²	Quartier Birhankiem (Hopital Gén.)	Arrondissement n°2 Nbindjo	NIOLI Fidèle
03	2445 du 19/12/2018	Section H, bloc 122 ; Plle 6 ; Sup. 400,00: m²	Quartier Faisceaux (Ancienne Piste)	Arrondissement n°1 NJzalangoye	ESSOUKOULAKA Eugénie Blandine
04	2444 du 19/12/2018	Section H, bloc 122 ; Plle 7 ; Sup.:669,00 m²	Quartier Faisceaux (Ancienne Piste)	Arrondissement n°1 NJzalangoye	EBOUA Jules
05	2472 du 21/05/2019	Section H , bloc 159 ; Plle 4 ; Sup.:400 m²	Quartier Faisceaux	Arrondissement n°1 Nzalangoye	OBA Michelle Cyrine
06	2473 du 22/05/2019	Section I, bloc / ; Plles 10 ; Sup.: 400m²	Quatier Mindongo(Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	OLENGA Eustache Gervais
07	2474 du 22/05/2019	Section J, bloc/ ;Plles 1,2,9 et 10 ;Sup.:1600 m²	Quatier Mindongo(Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	EBONO Amédé
08	2475 du 22/05/2019	Section I, bloc / ; Plle 1; Sup.:10.000 ,00m²soit 1ha	Quatier Mindongo(Route Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MABIALA Pierre
09	2468 du 20/05/2019	Section /, bloc / ; Plles 3 et 4 ; Sup.:1250 m²	Village MBALOUMA	Sous-Pref. de MOKEKO	MBOUSSA David
10	2469 du 20/05/2019	Section /, bloc / ; Plles 4 et 9 ; Sup.: 1250m²	Village MBALOUMA	Sous-Pref. de MOKEKO	MBOUSSA NTSIANGA Dagéo Deschaud
11	2467 du 20/05/2019	Section /, bloc / ; Plles 1 et 12 ; Sup.: 1250m²	Village MBALOUMA	Sous-Pref. de MOKEKO	MBOUSSA EKIAM David
12	2466 du 20/05/2019	Section /, bloc / ; Plles 2 et 11 ; Sup.: 1250m²	Village MBALOUMA	Sous-Pref. de MOKEKO	MBOUSSA Solène Yobalé
13	2470 du 20/05/2019	Section A, bloc 156 ; Plle 4 ; Sup.: 400m²	Quartier Château d'eau	Arrondissement n°1 Nzalangoye	NGALEBAYE Placide

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Ouesso, le 24 mai 2019.

Le Chef de Bureau

Alban Pie X OTORO

Fête de l'Ascension (Archidiocèse de Brazzaville)

Mgr Mizonzo a invité les chrétiens de Saint François à être témoins du Ressuscité

En marge de la session extraordinaire de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) qu'il a présidée la semaine dernière au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la CEC, a célébré jeudi 30 mai 2019 la messe de l'Ascension du Seigneur en l'église Saint François d'Assise à Brazzaville. Il y avait été par invité l'abbé Jonas Koudissa, curé de la paroisse. Pendant la célébration eucharistique, l'évêque de Nkayi qu'entouraient les membres de l'équipe presbytérale paroissiale a exhorté le peuple de Dieu à regarder vers le ciel, là où se trouve désormais Jésus-Christ ressuscité, enlevé sous les yeux de ses apôtres au terme de sa mission sur la terre.

Mgr Daniel Mizonzo clôturant la célébration eucharistique

Comme les apôtres de Jésus témoins de la fin de sa mission auprès du genre humain, l'évêque de Nkayi a, dans son homélie, invité les chrétiens de Saint François à ne point se contenter de regarder Jésus s'en aller au ciel. Mais à recentrer plutôt leur vie à travers ses enseignements et la diffusion de son évangile grâce à l'Esprit qu'il a promis et légué à ceux qui ont marché avec lui.

Mgr Daniel Mizonzo a replongé le peuple de Dieu dans le mystère de cet épisode vécu par les compagnons du Seigneur Jésus-Christ il y a plus de deux mille ans. Il a fait écho au message de Saint Luc, médecin, l'un des quatre évangélistes, auteur également des Actes des apôtres. Bien que n'ayant pas connu Jésus, il a bâti son récit sur la vie du Fils de Dieu à travers les témoignages recueillis de ses contemporains. L'évêque a éclairé les uns et les autres sur les apparitions de Jésus ressuscité dont l'Ascension marque la fin. *«L'Ascension du Seigneur est un vrai acquis pour nous, pour croire au récit des apparitions du Ressuscité; l'Ascension du Seigneur c'est la fin des apparitions de Jésus. L'Ascension de Jésus est intimement liée à sa résurrection. C'est le couronnement, la glorification de Jésus»*.

Mgr Mizonzo a fait siennes les paroles du Pape Paul VI qui, lors de son voyage apostolique à Kampala, en Ouganda, avait appelé les Africains à devenir leurs propres missionnaires. Ce pays, a-t-il rappelé, célèbre cette année en juillet, avec toute l'Eglise du continent, le jubilé d'or du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM).

Peu avant la clôture de la célébration, l'abbé Jonas Koudissa a remercié Mgr Mizonzo pour sa sollicitude. A son tour, l'évêque de Nkayi a, lui aussi, remercié la communauté chrétienne de la paroisse Saint François pour l'accueil reçu. Il a fait savoir que le curé de cette paroisse est avant tout son compagnon depuis le séminaire jusqu'à Madingou dans le diocèse de Nkayi dont l'abbé Koudissa est souvent reconnu comme le premier prêtre de la localité.

Aristide Ghislain NGOUMA

Armée du salut

Le commissaire Antoine Makoumbou s'en est allé

Ancien chef territorial de l'Armée du salut au Congo (1998 à 2004), le commissaire Antoine Makoumbou a été rappelé à Dieu, le 5 mai 2019, au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville, des suites d'une maladie. Après des semaines de veillée animée à son domicile, au quartier Kinsoundi, les obsèques de cet illustre homme d'Eglise sont intervenues le 21 mai dernier, au nouveau cimetière des officiers salutistes haut-gradés ouvert dans l'enceinte de la division de Brazzaville 2, à Loua. Auparavant, un culte funèbre qui a drainé du monde, s'est tenu au Plateau des 15 ans, en la salle du cinquantenaire de l'Armée du salut.

Antoine Makoumbou

Né le 2 mars 1940, à Boudzouka, dans le district de Boko (Région du Pool), des feus Aaron Bakouma et Joséphine Maleka, le commissaire Antoine Makoumbou a eu une brève scolarité, avant d'être appelé par Dieu, du poste de Bacongo où il a été soldat, à devenir son serviteur, avec son épouse, Véronique Niangui le 1er février 1967. Il entre à l'École militaire de l'Armée du salut, dans la session des cadets *«Les Évangélistes»* (1967-1968), qui comptait six couples. Le 8 septembre 1968, il en sort cadet-lieutenant, et est affecté au poste de Bondo (Division de Loua). Il a tour à tour exercé son officialat dans quelques postes, puis de commandant divisionnaire de Yangui. En 1986, à sa 18e année de service, pourtant encore capitaine, il est promu au grade de major par anticipation, et se voit confier par la Générale Eva Burrows la charge de secrétaire du Champ de bataille, au Quartier général territorial.

Le 15 mars 1993, il est nommé secrétaire en chef assistant, sous le lieutenant-colonel Elizabeth Johnson, une officière de nationalité australienne. A la fin de cette période, Antoine Makoumbou, promu lieutenant-colonel, le 18 mai 1994, est propulsé au poste de secrétaire en chef titulaire. Il restera dans cette position jusqu'au 1er juin 1998, date à laquelle le Général Paul Rader lui confie les commandes du territoire du Congo, en qualité de chef de territoire. Il est, conséquemment promu colonel, et sera à ce titre, le deuxième salutiste congolais à occuper cette haute dignité, après le colonel Daniel Babingui, de 1987 à 1993.

L'archevêque de Brazzaville se recueillant devant la dépouille après avoir déposé la gerbe de fleurs

Il va alors impulser l'impact social de l'Armée du salut dans les régions sévèrement touchées par les affres des guerres civiles (1997-1999). Sous son leadership, de nombreux missionnaires vont venir travailler au Congo, pour relever sous lui les nombreux défis de l'Armée, au triple plan social, logistique et infrastructurel. Avec lui, les relations entre l'Armée du salut et les Eglises œcuméniques vont aussi connaître un resserrement significatif qui a boosté le témoignage d'unité des chrétiens au Congo. Son style de leadership va être finalement récompensé, quand le 22 mars 2000, le Général John Gowans le promeut au rang de premier commissaire salutiste congolais. Il travaillera sans trêve à réparer les brèches dans lesquelles s'est retrouvé le territoire dans cette période où les populations étaient paupérisées par un pillage systématique.

Par son charisme et sa façon de travailler, le commissaire Makoumbou a beaucoup influencé les salutistes du Congo et d'ailleurs, mais aussi sa famille biologique. Sous sa mandature 72 officiers ont été formés à Brazzaville, dont la plupart restent encore fidèles à Christ et à l'Armée. De nombreux postes ont également vu le jour, grâce à son action évangélique.

A sa retraite, le 31 mars 2004, après 36 ans de service actif, et sous le mandat du Général John Larsson, l'Armée est consolidée sur plusieurs plans. Antoine Makoumbou a bénéficié d'une retraite de 15 ans. Quoiqu'entamé par la maladie, il n'a cessé d'exhorter tous ceux qui l'ont côtoyé à rester fidèles à Christ dans l'Armée.

Il laisse une veuve, sept enfants et quinze petits-fils. Lors de ses funérailles, on a noté entre autres personnalités, la présence de NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville et Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala; le Conseil œcuménique; les députés Guy-Brice Parfait Kolélas et Joseph Badiabo (Dadis).

Ce notable salutiste qui nous quitte à 79 ans d'âge, repose désormais au cimetière salutiste de Loua où il est le premier à être inhumé. Une marrée de salutistes, parents, amis et connaissances, sous la conduite du secrétaire en chef, le lieutenant-colonel Eugène Bamanabio, est venue rendre hommage à l'homme et à son grade. Il a combattu le bon combat, il a achevé la course, il a gardé la foi, (2 Tim. 2: 7).

Gabriel DIMONEKENE

Paroisse Saint Charles Lwanga (Archidiocèse de Brazzaville)

Le mouvement Yambote a fêté ses trente-cinq ans

La communauté Yambote, mouvement d'apostolat catholique de jeunes enfants laïcs, a célébré en avril dernier l'an 35 de sa fondation, en 1984, autour d'une eucharistie au cours de laquelle a été prononcée la promesse des nouvelles recrues.

Le port de foulard après la promesse

Ce mouvement apostolique pour enfants a commencé dans un quartier de l'arrondissement 1 Makélékélé, précisément dans le secteur Nzoko, avec *«Ya»* Jean Pierre Ndimassiedi, sous la supervision de *«Ya»* Norbert Bakékolo en 1983. L'influence politique de l'époque avec le Mouvement national des pionniers (MNP) n'inspirant aucunement confiance aux pères salésiens de la paroisse, ce mouvement *«Yambote»* ne rencontra pas tout de suite l'agrément des pères. En juin 1983, deux membres de l'équipe diocésaine, le père Ange Mampouya et *«Ya»* Christophe Batantou réussirent à convaincre le père Lucien Yhuel, curé de la paroisse Saint Charles Lwanga, de l'importance et de l'utilité de ce mouvement pour les enfants. Sur ce le père curé donna quitus pour que ce mouvement ait sa place au sein de la communauté paroissiale. Le 24 janvier 1984, *«Ya»* Norbert Bakékolo, chrétien de cette paroisse lança ce mouvement de spiritualité à destination des enfants d'abord, puis de la communauté paroissiale, avec l'autorisation de l'équipe presbytérale.

Avec 47 enfants engagés dans la communauté, le dimanche 28 avril 2019, pour servir Dieu, l'Eglise et témoigner du Christ Jésus auprès d'autres enfants, le Mouvement *«Yambote»* reste dynamique, 35 décennies après son implantation dans cette paroisse.

Au nom de la communauté chrétienne et à la lumière des témoignages des encadreurs et accompagnateurs, le prêtre célébrant a accepté leur engagement dans la communauté *«Yambote»*. Les enfants ont adressé leurs prières à Dieu et les prêtres leur ont imposé les mains.

Partageant leur joie avec toute la communauté paroissiale et tous ceux qui les ont toujours entourés de leur chaleur spirituelle, les nouvelles recrues et les anciens *«Yambote»* ont rendu grâce à Dieu et Lui ont demandé d'achever en eux ce qu'Il a commencé. Ils ont en outre imploré sa bénédiction pour qu'Il les comble de son Amour afin qu'ils soient porteurs de lumière dans leurs milieux de vie.

En trente-cinq ans d'existence, neuf responsables se sont succédé à la tête de cette communauté *«Yambote»*. La mandature était d'un an renouvelable à ses débuts, mais depuis 19 ans, elle est passée à deux ans renouvelables. Les anciens de ce mouvement, loin de rompre définitivement avec les nouvelles générations, les accompagnent et les soutiennent. Ils se sont constitués pour plus d'efficacité en une association dénommée Association des anciens accompagnateurs *«Yambote»*.

«L'encadrement des enfants n'est pas toujours chose aisée du fait qu'ils sont influencés par plusieurs éducations. Mais avec la grâce de Dieu nous avons tenu bon. A preuve, certains enfants encadrés et accompagnés sont devenus des responsables et des religieux.

Au départ, il n'était pas facile de faire accepter la communauté «Yambote». D'aucuns pensaient que c'était un mouvement folklorique où les enfants avaient pour tâche de chanter et de danser. Mais à travers la danse et le chant, l'on passe un message évangélique. Aujourd'hui, certains mouvements pour enfants ou jeunes qui ont bien commencé avec nous n'existent plus», a témoigné Jean Pierre Ndimassiedi.

Viclaire MALONGA

Publication de bans

Diocèse de Ouesso

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales diocésaines, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Khupperllys Mockoko Anyengoeyt, Julien Murekezi et de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes: Roland Vergi Ongagna Ngassaki et Vianney Rold Issambo.

Ces ordinations sont prévues le samedi 29 juin 2019, à la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso, en la solennité des apôtres Saints Pierre et Paul.

L'évêque de Ouesso souligne que le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou au curé des ordinands, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Code de droit canonique, Can 1043).

Comptant sur le souci d'accompagner ces candidats, dans le respect et la vérité, et sur l'amour de l'Eglise, Mgr Yves Marie Monot recommande à la prière ces quatre ordinands et le diocèse de Ouesso.

Diocèse d'Impfondo

Gaël Motoko, chancelier diocésain, annonce aux chrétiens du diocèse d'Impfondo, aux filles et fils du département de La Likouala, aux hommes et femmes de bonne volonté, au peuple de Dieu, qu'à l'occasion du 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo, le dimanche 7 juillet 2019, à la cathédrale Saint Paul d'Impfondo, auront lieu les ordinations presbytérales des abbés Cyrille Bossouba et Yves Kubwimana.

«Debout! Jérusalem (Impfondo) rayonne! Car voici la lumière et sur toi se lève la gloire du Seigneur» Is 60, 1. Avec ces paroles du prophète Isaïe, le chancelier diocésain veut faire appel à la générosité des hommes et femmes de bonne volonté pour la réalisation de ce double événement: le jubilé d'or au service de la mission de Mgr Jean Gardin et les ordinations presbytérales dont la réussite dépend des contributions et de la participation de chacun.

Tout en vous transmettant la bénédiction paternelle in Christus, le chancelier diocésain prie les personnes de bonne volonté d'effectuer leurs virements au compte N°: 37107111231 clé 65 (BCI) Intitulé du compte: Diocèse d'Impfondo.

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «Le 5 février 1979»
2ème étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville
Tél.Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE R-LOGISTIC CONGO

Société Anonyme
Avec Conseil d'Administration
Au capital de 10 000 000 F. CFA
Siège social à Brazzaville / République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville en date du premier avril 2019 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le premier avril 2019, sous folio 060/12, n°0985, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: R-LOGISTIC CONGO;

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;

Capital: Le capital social est de 10.000.000 F. CFA, divisé en 1000 actions de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité;

Siege social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 64 de la rue Batékés, Arrondissement 3 Poto-Poto;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:
- Le transport;
- La Logistique;
- La manutention;
- L'aconage;
- La consignation des navires et des marchandises;

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations financières, administratives, commerciales, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

Gérance: Monsieur Valentin SYLVAIN-GOMA est nommé aux fonctions de Directeur Général;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 08 avril 2019;

RCCM: La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous Le numéro CG-BZV-01-2019-B14-00008.

Pour insertion légale,

Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

AERO JET Services

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 23 Mai qui s'est tenue à Brazzaville, République du Congo, les actionnaires de la société AERO JET SERVICES ont décidé la dissolution anticipée de la société, à compter de ce jour.

Conformément à l'article 201 de l'acte uniforme portant droit des sociétés commerciales et du GIE, ladite dissolution entraîne de plein droit sa mise en liquidation.

Monsieur Adil ELGIN, demeurant à l'Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville Brazzaville, a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé à l'Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville Brazzaville, au même titre que l'adresse de correspondance.

Deux exemplaires des actes susvisés ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville le 24 Mai 2019, sous le numéro 19DA190.

CIMA

CONFERENCE INTERAFRICAINE DES MARCHES D'ASSURANCES
COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES ASSURANCES

Le Président

Abidjan, le 04 MAI 2019

Cabinet d'Expertise Immobilière
(CEXI SARL)
Résidence les Flamboyants, RDC de l'Immeuble Ebène
B.P.: 5303; Tél.: (242) 06 666 34 69
@: cexi@gmail.com
BRAZZAVILLE
(République du Congo)

N°0204/L/CIMA/CRCA/PDT/2019

Objet: Demande d'agrément d'expert immobilier de la CIMA.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA), réunie en sa 95ème session ordinaire du 29 avril au 04 mai 2019 à Abidjan (République de Côte d'Ivoire), a examiné le dossier de demande d'autorisation d'exercer du Cabinet d'Expertise Immobilière (CEXI SARL), représenté par Monsieur IBARA Fulbert, en qualité d'expert en évaluation immobilière auprès des entreprises d'assurances, de microassurance et de réassurance du Congo.

A l'issue de sa délibération, elle a agréé le Cabinet, conformément aux dispositions du règlement n° 003/CIMA/PCMA/CE/2016 du 08 avril 2016.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Commission Régionale de Contrôle des Assurances
Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances
Le Président de la C.R.C.A
Gnagne BEDI

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

CONGO FOREST PLANTATIONS
En sigle «COFOR»

Société à responsabilité limitée au Capital de 1 000.000 F. CFA
Siège Social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/19 B 155

CREATION D'UNE SOCIETE A POINTE-NOIRE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Marcel NGAVOUKA et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 04 Avril 2019, il a été constitué une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: CONGO FOREST PLANTATIONS, en sigle «COFOR»;
Adresse du siège social: 327, Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage, porte 102, Pointe-Noire;
Objet social: La gestion, le développement et la valorisation du massif forestier planté de MADINGO-KAYES et de toutes autres surfaces de terres ou de forêts qui pourraient lui être rattachées en République du Congo; - Les activités de pépinières, plantation, sylvicultures, d'agriculture associée aux plantations forestières, d'agroforesterie et d'exploitation des plantations forestières et des surfaces de forêts naturelles en vue de la mise en valeur des surfaces en gestion; - La gestion des plantations forestières existantes du massif de MADINGO-KAYES, leur renouvellement, l'extension des surfaces plantées et plus généralement la gestion et la préservation des surfaces concédées à la société ou acquises par elle; - Toutes autres activités en zone rurale comme l'agriculture, l'écotourisme, la création d'infrastructures rurales qui favorisent le développement local et la valorisation des terres, des plantations et des forêts rattachés à la société; - L'exploitation des plantations forestières et des surfaces de forêts naturelles en vue du développement des surfaces plantées; - La réalisation des projets de transformation locale, artisanaux et industriels, la mise en place de partenariats industriels destinés à la mise en valeur des ressources en bois, des autres produits forestiers non ligneux; - La promotion et toutes activités visant la valorisation des biens et services rattachés aux plantations, aux forêts et aux ressources naturelles; - La commercialisation des bois exploités et autres produits non ligneux exploités et mobilisés dans les zones gérées par la société au Congo, leur promotion et leur commercialisation des produits bruts et transformés, et la valorisation économique des biens et services associés à la gestion des plantations et des surfaces gérées par la société; - La transformation industrielle et la commercialisation des produits industriels issus de plantations et de tout autre produit issu des plantations; - Le reboisement, l'agroforesterie et la foresterie urbaine et villageoise; - La vulgarisation et l'appui au développement de plantations villageoises et l'agroforesterie en milieu rural dans les zones périphériques à la zone d'intervention de la société; - La réalisation d'activités de recherche-développement pour l'obtention de matériel végétal à haute productivité et la promotion, la diffusion et la vente de ce matériel végétal; - La prise de participation directe ou indirecte, dans toute société nouvelle ou existante, et la gestion de toutes participations ou entreprises dans le domaine des plantations forestières, de la gestion des ressources naturelles forestières et l'industrie des bois de plantation, en particulier au Congo et toutes activités similaires ou connexes ou complémentaires; - Et, plus généralement, toutes participations directes ou indirectes à toutes activités et toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques, financières, civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières au Congo, se rattachant directement ou indirectement à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires de nature à favoriser l'activité de la société, son extension et son développement au Congo;
Durée de vie de la société: 99 ans;
Gérant de la société: Monsieur CASSAGNE Bernard Gustave Pierre.
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social sous le numéro 19 DA 446, le 04 Avril 2019;
Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/19 B 155 du 04 Avril 2019.

Pour avis.

Dette congolaise

Des alternatives autres que l'initiative gouvernementale

Une des agences les plus connues de Bretton woods, le FMI, annonçait le 9 mai avoir conclu un accord avec le Gouvernement du Congo-Brazzaville, ouvrant ainsi la voie à un programme d'aide.

Mais, certains Congolais pensent qu'il y a une alternative à la soutenabilité de la dette congolaise: l'appui de l'extérieur, notamment à travers les prêts ou le rééchelonnement de la dette, d'une part, et l'option de faire respecter le poids de remboursement aux dignitaires du régime (rapatriement des capitaux congolais à l'étranger), aux firmes multinationales (évasion et fraude fiscales, exonérations sans contrepartie) et aux cadres des régies financières (maîtrise des régies financières par le biais des contrats de performance tels que prônés par le premier ministre lors de ses descentes aux douanes et aux impôts en février 2015). C'est l'option choisie par des cadres des régies financières, anciens diplômés de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM), lors de leurs échanges conduits par leur ancien directeur, le Dr Kitsoro Firmin C.Kinzounza, économiste et consultant international en management. Ils proposent, dans une note technique, d'explorer le potentiel interne de l'économie congolaise afin de rendre soutenable la dette interne et extérieure que la classe dirigeante a contractée sans tenir compte des règles élémentaires de gestion de la *res publica*. Une démarche qui fait écho aux propos du ministre français de l'Economie et des finances, Bruno Le Maire, dans une interview accordée à La Semaine Africaine n° 3784 du 20 avril 2018. *«Quand vous avez des bailleurs, quand vous avez des Etats qui vous aident vous leur devez la transparence, vous leur devez l'assainissement du climat des affaires, vous leur devez une stratégie économique cohérente, qui soit suivie et qui soit respectée. Sans transparence, il n'y a pas de confiance. Et sans confiance il ne peut pas y avoir d'aide, ni de la part du FMI, ni de la part des autres Etats.»*

Il ressort de cette note technique ce qui suit:

«(I) les prévisions des recettes fiscales de 2019 peuvent être fixées à plus de 1.000 milliards (au lieu de 694), non compris les redressements fiscaux, aux deux conditions ci-après: la signature d'un contrat de performance entre le ministre en charge des finances et le Directeur Général des Impôts; la transformation de l'Unité des grandes entreprises (UGE) créée en 1996 (Brazzaville et Pointe-Noire), de la Division de la Fiscalité pétrolière et la Division TVA/ Douanes Pointe-Noire en corps d'élite dont l'accès sera désormais subordonné à l'admission sur concours. En effet, sur les 74 structures d'assiette de la DGID, l'UGE de Pointe-Noire, l'UGE de Brazzaville, la Division de la Fiscalité pétrolière et la Division TVA Douanes de Pointe-Noire ont réalisé 81,77% des recettes fiscales de 2018.

(II)Les redressements fiscaux de 2015 à 2017 ont atteint un montant de 9080 milliards FCFA pour 3 grandes entreprises (voir courrier de M. Clément Okongo, ancien directeur des vérifications à la DGID en date du 11/06/ 2018 adressé au DG des Impôts). Même si après négociation, l'Etat congolais décidait de ramener ce montant à 6000 milliards (donc l'Etat congolais décidait d'abandonner 3060 milliards), c'est toujours un montant non négligeable; il resterait à déterminer le montant à payer cash (par exemple 50%) et le reste rééchelonné sur 2 ans.

(III) le rapatriement des capitaux placés à l'étranger; en proposant un arrangement avec 10 dignitaires qui rapatrieraient sur une période de 18 mois, 50% de leurs avoirs à l'étranger, l'on pourrait recueillir entre 6000 milliards (hypothèse basse) et 10.000 milliards (hypothèse haute). L'arrangement consisterait à obtenir le rapatriement de 50% des avoirs contre:

• l'abandon des poursuites judiciaires, d'une part;

• la conservation de l'anonymat, d'autre part.

(IV) Le rapatriement des recettes d'exportation; sur la base de 300.000 barils par jour, le baril à 50$ après déduction des 34% revenant à l'Etat congolais, le solde ferait l'objet d'un traitement fiscal pouvant atteindre 180 à 300 milliards. A ce montant il conviendrait d'ajouter les exportations des sociétés qui interviennent dans le bois et les mines solides. Soit un total estimé de 300 à 400 milliards;

(v) L'audit du Fonds pour les générations futures; sur les 14.400 milliards de F.CFA annoncés, selon un Rapport du FMI datant de septembre 2015, il resterait 6.000 milliards placés en Chine.

En conclusion, rien que pour les quatre rubriques retenues, l'on peut mobiliser un minimum de 19.000 milliards de F.CFA répartis comme suit:

- (I) recettes fiscales de 2019: 1.000 milliards
- (II) redressements fiscaux de 2015 à 2017: 6.000 milliards
- (III) rapatriement des capitaux: 6.000 milliards
- (IV) audit du Fonds pour les générations futures: 6.000 milliards»

«Dans cette étude, a précisé le Dr Kitsoro Firmin C.Kinzounza, *les dépenses fiscales (exonérations, remboursement, taux réduits, crédits d'impôt, etc.) sont exclues. En 2016, le montant de ces dernières était de 1.770 milliards contre 680 milliards de recettes fiscales réalisées»*

Explorer le potentiel interne de l'économie congolaise afin de rendre soutenable la dette interne et extérieure

Viclaire MALONGA

Institut national du travail social

La première promotion affectée dans les localités d'intervention du projet Lisungi

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a **procédé à l'affectation des 58 premiers finalistes de l'Institut** national du travail social (INTS) dans les 16 localités d'intervention retenues pour le projet Lisungi. Dans l'attente de leur recrutement à la Fonction publique, ils ont conclu des contrats de services avec l'Unité de gestion du projet Lisungi, en qualité **de prestataires. Ce, pour une durée d'un an, afin de répondre** aux besoins en personnel vieillissant et en manque dans les circonscriptions d'action sociale sous tutelle du ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire.

La cérémonie de remise des contrats a eu lieu samedi 18 mai 2019, au ministère de la Justice, à Brazzaville, sous les auspices de Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, en présence de Christian Aboké-Ndza, son directeur de cabinet, et d'Alfred Constant Kiakouama, le coordonnateur du projet Lisungi.

Le ministère des Affaires sociales compte actuellement 605 agents de terrain pour un besoin se chiffrant à 1.880 agents. C'est pour combler ce vide que ces finalistes ont été affectés. Ils auront pour mission principale d'opérationnaliser les guichets uniques qui fonctionnent dans les 16 circonscriptions d'action sociale, en vue de l'enregistrement des ménages dans le registre social unique.

Les finalistes prestataires sont donc chargés de réaliser les enquêtes auprès des ménages et de participer au suivi du respect des conditionnalités par les ménages pouvant bénéficier d'une assistance de la part du projet.

«Le problème du déficit du personnel de terrain se pose avec beaucoup d'acuité au niveau du ministère des Affaires sociales, sans compter les récents départs à la retraite. Par ailleurs, des circonscriptions sociales sont en sous-effectif. Il en est de même des circonscriptions d'action sociale où s'exécute le projet Lisungi. Ce qui fait que le suivi des conditionnalités dans les ménages se trouvant dans les zones d'intervention; du déploiement et du registre social unique dans les circonscriptions d'action sociale est confronté à plusieurs défis majeurs, puisqu'il faut déployer un personnel formé capable de gérer et de traiter la base des données», explique Alfred Constant Kiakouama. La répartition des affectations a été ainsi faite dans les zones d'intervention du projet: deux à Makélékélé, deux à Bacongo, deux à Moungali, trois à Mfilou-Ngamaba, deux à Talangaï, trois à Djiri, trois à Nganga-Lingolo, trois à Dolisie, sept à Gamboma, sept à Ngo, quatre à Oyo, cinq à Makoua, trois à Vouvou et deux à Loandjili.

Antoinette Dinga Dzondo encourageant les finalistes

Mme Antoinette Dinga Dzondo a exhorté les prestataires à bien s'impliquer dans les tâches à exécuter et à apprendre le boulot auprès des anciens qui sont sur le terrain malgré les savoirs acquis. Aux six directeurs départementaux des Affaires sociales concernés par le projet, elle a demandé de bien encadrer les jeunes prestataires et de les mettre à la disposition des circonscriptions d'action sociale.

Dans sa phase pilote, le projet Lisungi touche seulement six départements sur les douze que compte le pays.

Pour Laby Wilins Ibeaho Ndouma, prestataire, *«c'est peut-être une tâche difficile, mais on nous a rassuré qu'en tant qu'agent social, nous devons être disponible à accueillir et à écouter les populations qui sont dans le besoin. Par rapport à la formation reçue, c'est l'occasion de mettre en pratique ce que nous avons appris»*.

Mme Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des affaires sociales à Pointe-Noire, s'est réjouie de l'affectation de ces jeunes qui vont énormément faciliter la mission des Affaires sociales qui souffre d'un déficit en personnel au niveau de Pointe-Noire.

L'Institut national du travail social, créé en 2014, est le fruit du partenariat entre le ministère des Affaires sociales et l'Agence française de développement (AFD). Il a pour vocation de former les cadres du travail social.

Philippe BANZ

Gendarmerie nationale

Combler le vide juridique constaté face à la pédophilie, et à la cybercriminalité…

Les officiers de police judiciaire (OPJ) ont pris part à un séminaire de formation organisé du 23 au 27 avril 2019, à Brazzaville. Axé sur la cohérence de la chaîne judiciaire comme meilleur moyen de rendre la justice proche des justiciables, cet atelier de formation a accouché d'une recommandation sur la refonte du cadre juridique prioritairement le Code pénal et le Code de procédure pénale, en vue de combler le vide juridique constaté sur certains faits, tels la pédophilie, la cybercriminalité, le harcèlement sexuel, la diffusion par Internet des images attentatoires aux mœurs ou à la sécurité, la consommation des stupéfiants ou produits dérivés de la drogue.

Des participants et des invités

Ce séminaire de formation a été motivé par le constat fait à Pointe-Noire, Souanké et Kéllé où des manquements graves ont été observés dans les actions de la Police judiciaire. Un état de fait qui a conduit le commandement de la Gendarmerie nationale à initier une session de formation, avec l'appui des experts en police judiciaire, en droits de l'homme, en coopération policière et en analyse criminelle.

Dans son allocution, le conseiller aux armées, à la Gendarmerie et à la formation du ministre de la Défense nationale, le colonel Jean Libali, a exhorté les participants à soutenir et à capitaliser la démarche de renforcement des capacités en matière de Police judiciaire. Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général de brigade Paul-Victor Moigny, a, quant à lui, relevé les erreurs commises par certains gendarmes; des erreurs qu'il a souhaité ne plus voir après la formation. Il a en outre appelé les uns et les autres à considérer cette formation comme l'opportunité d'un nouveau départ. *«Armés que vous êtes de ces fraîches connaissances en matière de compétences des agents et officiers de Police judiciaire de la Gendarmerie, des relations entre la Gendarmerie nationale et les autres partenaires ayant une compétence plus ou moins avérée sur les questions de Police judiciaire dans l'exécution de leurs missions régaliennes, vous aurez du mal à faire croire au commun des mortels que vous avez péché par ignorance; cela n'est plus admissible»*, a-t-il prévenu, avant de former le vœu d'acquérir des infrastructures et moyens logistiques nécessaires à l'accomplissement de la mission d'Officier de police judiciaire par la Gendarmerie: *«Nous savons donc compter sur la Gouvernement pour que soient trouvées des solutions.»*

A l'issue de la formation, les participants ont formulé des recommandations à l'endroit du Gouvernement au nombre desquelles la nécessité de construire deux prisons de référence qui joueront réellement leur rôle de détention provisoire pour désengorger les Maisons d'arrêt…

Aux magistrats, il a été demandé de renforcer le rôle effectif des moyens de direction, de surveillance et de contrôle de la Police judiciaire sur la qualité des procédures et des descentes annoncées ou inopinées dans les brigades de Gendarmerie.

Des attestations ont été remises à la fin de la formation à un échantillon de participants à la formation.

GDS

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

Déclaration du parti Front Patriotique, à l'issue du récent voyage du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, à Moscou du 21 au 26 Mai 2019

- *Camarades membres de la coordination Nationale*

- *Camarades membres de la Commission Ad hoc Nationale;*

- *Camarade Secrétaire Général de la Commission Ad hoc fédéral de Brazzaville ;*

- *Camarades militantes et militants du parti,*

- *Camarades sympathisants.*

- *Mesdames et Messieurs.*

Le président du Front Patriotique

Une vue des militants et sympathisants écoutant la déclaration

Notre pays, le Congo, vient une fois encore d'être honoré au niveau international, grâce à la dextérité d'un grand homme, un homme d'honneur, celui qui n'a de cesse d'élever notre Nation en dignité, en lui conférant un rayonnement inédit dans le concert des nations à l'échelle mondiale.

Chers camarades,

En ce jour le soleil se lève, le Congo est fier et ses citoyens exaltent de cette resplendissante œuvre de son fils bâtisseur incontestablement digne, d'une trajectoire honorable à notre postérité.

En ce jour, la pensée de Sembène OUSMANE, plus que jamais, s'accomplit sur nos terres avec une justesse imparable. Celui-ci affirmait *«qu'il naît dans des plus simples familles, dans les plus humbles communautés, un enfant qui, en grandissant, élève son nom, le nom de son père, de sa mère, de toute sa famille. Plus encore, par ces travaux, s'élève au rang des Hommes».*

Le Président Denis SASSOU-NGUESSO a élevé notre pays au rang des nations digne, à travers son dynamisme invétéré et sa part active dans une démarche de leadership reconnu par ses pairs, pour son engagement en faveur des questions de consolidation de la paix au niveau continental et de son plaidoyer sur des questions brûlantes au sujet des nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée.

Avant-gardiste des questions d'adaptation au changement climatique et fervent défenseur de la préservation de l'écosystème, le Président Denis SASSOU-NGUESSO est un apôtre incontesté de la préservation du poumon écologique de la planète à l'aune d'un regard de visionnaire incomparable.

Chers militants,

«Napoléon disait, à Sainte-Hélène, que la destinée d'un pays dépend parfois d'un seul jour. L'histoire justifie cette assertion, mais montre aussi qu'il faut généralement beaucoup d'années pour préparer ce jour». Dixit Gustave le Bon.

Toutes ces années de lutte, de don de soi pour la cause de notre pays le Congo a valu aujourd'hui à notre champion national, une marque de distinction offerte par l'Institut des Relations Internationales de Russie qui a soulignée avec éloquence, l'œuvre et l'implication de Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République du Congo, en lui décernant le titre honorifique de Docteur Honoris Causa par un choix confié à un comité des plus éminents membres du corps professoral de cet Institut des Relations Internationales de Russie.

Chers camarades membres,

Ce couronnement avec tout le prestige qu'il concerne, est un motif de fierté et d'honneur pour tous les congolais et confère à son récipiendaire, le premier citoyen de notre nation, le prestigieux titre de légende humaine qui vient entériner la reconnaissance mondiale à l'actif de l'homme.

C'est pourquoi, se sentant à leur tour investi d'une partie de rayonnement de cette consécration, le Front Patriotique et tous ses militants et sympathisants, au nom de la Présidente Nationale, Madame Destinée Hermella DOUKAGA, adressent leurs vives félicitations et admirations à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU-NGUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Par la même occasion, le Front Patriotique renouvelle son soutien indéfectible et infaillible au Chef de l'Etat et réaffirme son engagement à l'accompagner sans réserve vers toutes les réformes engagées pour sortir notre pays de l'impasse économique actuelle sans doute surmontable grâce à la dextérité et la sérénité reconnue au Chef de l'Etat et qui rassurent les populations.

Aussi, le Front Patriotique marque son adhésion à toutes les mesures consenties, à l'instar du rééchelonnement de la dette chinoise et les pourparlers avec le Fonds Monétaire International qui augure une issue prometteuse pour un appui d'équilibre budgétaire à notre économie.

Enfin, le Front Patriotique se réserve le droit de s'insurger contre tous les chants des hiboux et sirènes malveillants d'ici ou d'ailleurs et s'opposera sans ménage aux démarches de certaines élites caméléons de la politique, sans conviction, qui ne forgent leur parcours qu'en fonction des places libres et qui prétendent tirer leurs ombres d'une nation qu'ils ont allègrement vilipendée à cœur-joie, ainsi que la plus haute autorité de cette dernière.

Le Front Patriotique, d'idéal nationaliste libéral, réaffirme son attachement au respect de la souveraineté du pays, à l'unité nationale et à l'amour de la patrie congolaise sans détour et sans ligne de flottaison. Il croit fermement qu'avant de prétendre tirer ses ombres de cette Nation congolaise, il faut d'abord apprendre à l'aimer et à la respecter ainsi que ses institutions.

Vive la Nation congolaise!

Vive le Président Denis SASSOU-NGUESSO!

Vive la République!
Je vous remercie.

Cinéma

Dix milliards de F.CFA pour le tournage au

Congo d'un film sur le Dr Tchicaya Missamou!

«In the shadow of freedom», traduisez «Sous l'ombre de la liberté». Tel est le titre du livre autobiographique du Dr Richard Tchicaya Missamou dans lequel il raconte sa vie d'immigré en Belgique, en France, et aux Etats-Unis, où ce Congolais d'origine a réussi à intégrer le corps des Marines, avant de devenir un grand homme d'affaires. L'histoire de cet ancien GI, qui a quitté le Congo pendant la guerre de 1997, a intéressé le célèbre réalisateur américain Michael Berry qui veut l'adapter au cinéma. C'est pour parler de ce projet que l'ancien Marines a battu le rappel des journalistes samedi 25 mai 2019, dans un hôtel à Brazzaville.

Dr Richard Tchicaya Missamou

La réalisation du film sur le Dr Tchicaya Missamou nécessitera un budget de 20 millions de dollars, soit 10 milliards de F. CFA.

Au départ, Michael Berry voulait tourner ce long métrage au Ghana et en Afrique du Sud. Mais, l'ancien immigré congolais l'en a dissuadé et lui a proposé que cela se passe dans son pays natal. *«Je suis Congolais, je suis né à Moungali, j'ai grandi à Poto-Poto, j'ai vécu à Bacongo et Makélékélé. Donc, c'était très important pour moi de revenir dans mon pays, apporter cet investissement, apporter cette valeur ajoutée au Congo qui m'a tout donné. Vous savez, il y a le Congo des réseaux sociaux et le Congo de la réalité. Il y a le Congo de la critique violente, et il y a le Congo de la critique constructive. Je suis beaucoup plus pour la critique constructive qui va nous permettre d'aller de l'avant. Alors, c'était important pour moi et ma famille que ce film se fasse au Congo-Brazzaville, pour que le Congo gagne (...) Je voudrais apporter ma pierre à l'édifice, car je sais que ce film va développer le secteur touristique, l'économie, l'éducation, etc. Michael Berry voulait réaliser ce film en Afrique du Sud. Je lui ai dit: je suis Congolais, je me suis battu pour les Etats-Unis, pour que vous ayez cette liberté. N'empêchez pas à mes parents qui sont à Poto-Poto, Moungali, Ouenzé, Talangaï… de bénéficier de leur frère», a expliqué le Dr Tchicaya Missamou*, qui pense qu'il est grandement temps que les Africains de la diaspora viennent investir en Afrique, qu'il considère comme la *«mamelle qui nourrit le monde»*.

Lors de son séjour au pays, le Dr Tchicaya Missamou a visité quelques sites où sera tourné le film qui sera joué par des acteurs noirs américains auxquels seront associés des cinéastes congolais. Il a aussi rencontré le ministre d'Etat Florent Ntsiba, le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, le ministre de la Communication, Thierry Moungalla, le ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Ngouélondélé. Selon lui, toutes ces autorités ont été réceptifs à son projet et *«heureux de voir leur frère et fils revenir au Congo, pour apporter sa pierre à l'édifice»*.

Le séjour du Dr Tchicaya Missamou au Congo n'est pas vu d'un bon œil par certains Congolais de la diaspora qui le traitent de tous les noms d'oiseau, notamment sur les réseaux sociaux. *«Je comprends leurs émotions. Pour eux ils se disent que je suis venu prendre l'argent auprès des autorités congolaises…Je ne sais pas s'il y en a ici. Si on m'a donné l'argent, qu'ils en apportent les preuves. Ce n'est pas ça le plus important. Le plus important, c'est ce que je veux apporter à mon pays. Je crois qu'il est temps qu'on passe de la critique à la construction. La diaspora doit s'investir pour construire ce pays»*, a-t-il répondu. Lui qui a dit avoir beaucoup de projets à réaliser dans son pays natal, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé.

Véran Carrhol YANGA

Premier Colloque international sur les langues africaines

Hommage au Pr Antoine Ndinga Oba

Dans le but d'exhumer les langues nationales et vernaculaires qui tendent à disparaître, si on n'y prend garde, un premier colloque international sur les langues africaines a été organisé par le Centre de recherches en linguistique et langues orales (CERELLO). Il a été l'occasion de rendre un hommage appuyé au Professeur Antoine Ndinga Oba, grand défenseur des langues congolaises. Cette rencontre a eu lieu du 17 au 18 mai 2019 au Rectorat de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville.

Photo de famille après l'ouverture du colloque

Elle a rassemblé un nombre important de chercheurs linguistes africains et s'est déroulée en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo et d'autres personnalités. La famille et les enfants d'Antoine Ndinga Oba étaient également présents.

La langue, selon Durkeim, est comme un mode d'action dont l'étude s'inscrit dans le projet de connaître une société.

Citant Ethnologue (22è édition 2019), le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara a souligné que le monde comptait 7,111 langues vivantes, dont 2140 sont africaines, et 2303 asiatiques. Certaines d'entre ces langues africaines ont, depuis des décennies, fait l'objet d'études scientifiques à la fois par les chercheurs étrangers et nationaux.

Le CERELLO, qui s'inscrit dans la mouvance de description et de théorisation des langues africaines dans leur globalité et complexité, veut, par ce colloque, éveiller cet amour pour des recherches approfondies sur nos langues. *«Personne n'ignore que nos langues sont menacées de disparition»*, a lancé le Pr Yvon-Pierre Ndongo Ibara.

Selon les spécialistes, 25 langues meurent chaque année dans le monde, et la moitié des 5000 langues vivantes va disparaître d'ici 100 ans, s'il n'y a pas une réelle politique des Etats pour stopper l'acculturation dont sont victimes les populations des continents africain et asiatique.

Après le mot de la famille d'Antoine Ndinga Oba, qui a mis un accent particulier sur les qualités humaines de l'illustre disparu, le Pr Jean-Rosaire Ibara, recteur de l'Université Marien Ngouabi, a rappelé l'importance de la langue qui a une dimension centrale dans la culture de tous les peuples. Car elle permet la transmission des connaissances ancestrales aux futures générations. *«Nos langues regorgent d'énormes richesses qui, au fil du temps, sont perdues par manque de politique de sauvegarde(…) En sauvant nos langues, nous sauvegarderons notre héritage ancestral pour le transmettre aux générations futures»*, a-t-il affirmé. *«Tout cet événement scientifique est dédié au Pr Antoine Ndinga Oba, linguiste, éducateur, ancien Recteur, ancien ministre de l'Education nationale, ancien ambassadeur. Homme de lettres et amoureux de langues, le disparu a étudié les langues africaines et mené un combat pour leur introduction dans le système éducatif congolais»*, a ajouté le Pr Jean Rosaire Ibara.

Rendre hommage au Pr Antoine Ndinga Oba est une manière d'honorer son œuvre, mais aussi de dire qu'il y a péril en la demeure en ce qui regarde les langues et les cultures africaines.

Le Pr Ndinga Oba a œuvré pendant plus de vingt ans à la description, la préservation et la documentation des langues du Congo. Ses publications ont porté sur le lingala, le munukutuba, l'embosi, l'enyele, le bomitaba, l'ewenyi, le bobangi, le bongili, le ngare, le koyo, le moyi. Son ouvrage anthologique fut de deux tomes sur les langues du groupe C20 sur le titre: «Les langues bantoues du Congo-Brazzaville: étude typologique des langues du groupe C20 (mbosi du mbochi) Tome 1 et 2. En plus de son côté linguistique, le Pr Antoine Ndinga Oba a mené un combat de la valorisation des langues congolaises en oeuvrant pour leur introduction dans le système éducatif congolais. C'est ainsi qu'il créa un Certificat d'aptitudes au professorat d'enseignement de langues en lingala et kituba. Il s'inscrivait dans le même registre que l'UNESCO, l'Union Africaine et la Francophonie qui pensent que la préservation et le développement des langues et des cultures nationales sont indispensables pour l'épanouissement réel des populations.

Un film a été projeté sur le parcours du Pr Antoine Ndinga Oba, né à Oyo (Département de la Cuvette) en 1941, décédé le 17 mai 2015, à Paris, en France. Un hommage mérité pour celui qui avait une vaste culture des us et coutumes de son terroir.

Après la conférence plénière portant sur *«Ndinga Oba tel que je l'ai connu»* du Pr Paul Nzété, diverses communications ont été présentées ponctuées d'échanges.

Les actes de ce colloque seront consignés dans un document.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ghislain Pambou, compositeur et chef de chœur

Redonner sa place au chant choral pour plus de cohésion nationale

Natif de Dolisie, quarante ans révolus, Ghislain Pambou est tombé dans la musique dès sa prime jeunesse, comme Astérix dans la potion magique. A la tête du tout premier chœur laïc congolais, il vit et respire sa passion: le chant choral. Sourire aux lèvres, il trouve plaisir à dire que l'existence ou la vie n'est que musique. Une symphonie qu'aucun génie n'a pu rêver. *«On chante sans s'en rendre compte! Quand on marche, on produit un rythme; tout notre corps est harmonie»*, affirme-t-il.

Ghislain Pambou

Son style se reconnaît dès le premier senti. Tout comme s'identifient toutes ses harmoniques, un subtil mélange élégamment stylé du classique et du traditionnel où ses thèmes préférés, d'un répertoire à l'autre: la fraternité, la réconciliation, la paix et l'unité - sans lesquels le développement est entravé – sont mis en relief.

En 2012, il lance, pour la toute première fois, le mouvement chant choral en Côte d'Ivoire. Le chant choral, affirme-t-il, est tout, c'est-à-dire un facteur de fraternité, de santé, de communion, de collaboration et de joie, etc. *«Appartenir à une chorale favorise le partage, l'écoute de l'autre, la transmission des valeurs entre générations. Un pays qui valorise et promeut le chant choral est un pays qui a choisi le chemin de la paix et de l'unité. Nous devons redonner suffisamment de la place au chant choral pour favoriser la cohésion nationale. En créant non seulement des chorales religieuses dans les paroisses, mais aussi des chœurs laïcs, des chœurs des jeunes et en modernisant les groupes existants déjà. Il faut pour cela mettre en place une politique de promotion des chorales et des dispositifs idoines pour les accompagner dans le sens de l'excellence»*, soutient-il. Une façon de dire que les Congolais ont perdu ou sont en train de perdre le chant choral, ce beau côté de l'art qui a connu son temps de gloire avec la chorale des Piroguiers. Plus qu'un art, le chant est, pour lui, un réel vecteur de paix et de fraternité. Aussi remercie-t-il l'Institut français du Congo (IFC) qui soutient l'initiative du chant choral pour son plein épanouissement.

Après la première édition du chant choral qui s'est tenue à l'IFC en 2018, une initiative lancée avec le concours de Mme Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC, dès son arrivée en terre congolaise, Ghislain entend embrayer sur la deuxième du 3 au 8 juillet 2019. Son souhait le plus ardent est d'y voir participer les chorales qui n'ont pu prendre part à la première, afin que soit pleinement enrichie la peinture musicale des chorales de Brazzaville. Un petit regret toutefois dans son projet: il y aura moins de chorales à la deuxième édition (12) qu'à la première (20), compte tenu des impératifs de programmation de l'IFC, confie-t-il. En perspective, il projette d'organiser des Master Class des maîtres de Chœur et des chantres aux fins de bonifier leur savoir-faire.

Ghislain Pambou aime les ambiances de paix, les univers où la réconciliation et la fraternité ne sont pas vains mots. Il en fait des rythmes, des musiques qui nous passionnent autant qu'ils nous sidèrent.

Pur produit de l'Ecole des Beaux-arts et de l'Académie des Beaux-arts de Brazzaville, il a, dans son parcours, encadré et formé plusieurs chorales, entre autres «Ô ma joie» de Dolisie, «Saint Joseph» de Tchibanga (Gabon), «Saint Achille» de Makoua et «Tala Nkolo» de l'Eglise évangélique du Congo de Talangaï.

Au sortir de la tourmente guerrière qu'a connue le Congo dans les années 90, il crée la chorale de la Marine nationale pour réconcilier populations civiles et militaires. Une action sociale qui fut salutaire. En 2004, il lance, avec le père Alain Mindou, son ami, Chœur Credo.

A travers le chant choral, Ghislain entend promouvoir la polyphonie. Il souhaite en faire un facteur de développement dépassant toutes sortes de clivages. Ainsi, pour devenir un de ses choristes, il faut aimer l'autre, son prochain, le respecter et avoir l'esprit d'équipe. *«Nous faisons du sport tous les samedis après-midi pour renforcer la cohésion du Chœur»*, indique-t-il.

Ghislain Pambou vient d'effectuer un stage au Grand chœur de Paris Accentus dirigé par Laurence Equilbey.

Viclaire MALONGA

PARCELLES A VENDRE

Au quartier La Glacière
Bacongo Brazzaville
Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

Ligue 1 de football

Un championnat à mettre aux oubliettes?

Le rideau est tombé, jeudi 30 mai dernier, sur le championnat national d'élite Ligue 1 du Congo. Il a été dominé par l'AS Otohô, 64 points, sacrée pour la deuxième fois d'affilée. Mais cette édition ne fera pas date dans les mémoires tant elle a surtout connu des bas plutôt que des hauts. Les observateurs s'accordent à dire que l'exercice 2018-2019 n'a pas connu des grands moments du football.

L'AS Otohô (64 points) n'a pas laissé la moindre miette à ses adversaires si ce n'est quatorze points sur soixante-dix-huit possibles. Superbement renforcée à l'intersaison, l'équipe du président Maixent Raoul Ominga a écrasé une première partie de championnat d'un niveau moyen. C'est ainsi qu'au terme de la phase aller, sa formation comptait douze points d'avance sur son poursuivant immédiat, le CARA.

La phase retour, par contre, a été marquée par le réveil d'Etoile du Congo (10 victoires, 2 nuls et 1 défaite) pourtant cinquième à la phase aller, qui a fini par terminer deuxième, décrochant ainsi le ticket de la Coupe de la Confédération, au grand dam des Diables-Noirs qui, eux-aussi, le convoitait.

L'AS Otohô, deuxième titre d'affilée (Photo d'arch.)

Autre fait marquant du championnat: la dernière place synonyme de relégation de La Mancha, l'une des formations-phares de Pointe-Noire. Elle était pourtant deuxième de l'exercice précédent.

N'oublions pas le danger qui guette Patronage Sainte-Anne, avant-dernier et barragiste. Les ''Bleu et blanc'' risquent aussi de connaître les affres de la relégation.

Que dire d'autre de ce championnat. Les avis des uns et des autres diffèrent sur le plan de la qualité du jeu, mais convergent sur celui de la rigueur dans la gestion de la compétition qui a laissé apparaître de grandes interrogations. Par ailleurs, l'air vicié de certaines rencontres a fait renoncer une grande partie des férus du football à se rendre dans les stades. On est étonné du dénouement de certaines rencontres. Le comportement de certains acteurs a été on ne peut plus troublant et devrait interpeller les cerbères du football. Il n'y a rien de nouveau sous le firmament, dirait-on. Le constat est fait: depuis plusieurs années, l'image du football congolais est abîmée par une série de déclarations fracassantes de responsables et même de joueurs sur la corruption, sans qu'aucune enquête ne soit diligentée. Que gagnerait un club dans ce marchandage aux relents de corruption?

Un autre point noir de cette saison a été la programmation. Des clubs ont vu leurs rencontres voyager dans le temps, par faute d'une gestion claire du calendrier. Les couacs ont été légion cette saison et l'opinion sportive n'a pas manqué de le relever.

Le football congolais, en retard d'une guerre, mérite un traitement de choc. Il ne suffit pas charger la seule fédération de tous les péchés d'Israël. Quelle serait la part de responsabilité des dirigeants dans l'organisation de ce football?

Jean ZENGABIO

Classement officiel: 1.AS Otohô (64 points, +46). 2. Etoile du Congo (54 points, +26). 3.Diables-Noirs (47 points, +11). 4.JST (41 points, +11). 5. CARA (38 points, +7). 6.Tongo FC (36 points, -4). 7.V.Club-Mokanda (35 points, -6). 8.Inter Club (34 points, -7). 9.AC Léopards (31 points, -13). 10.AS Cheminots (30 points, -7). 11.FC Kondzo (27 points, -19). 12.Nico-Nicoyé (28 points, -8). 13.Patronage Sainte-Anne (24 points, -10). 14.La Mancha (19 points, -32).

Mort d'un grand dirigeant du handball

Henri Joseph Parra!

La mort, encore et toujours elle, a frappé à la porte de la famille du handball congolais. Après le décès de Ferdinand Kitsadi ''Zorino'', elle a emporté un autre ancien président de la FECOHAND, en l'occurrence Henri-Joseph Parra, terrassé le 26 mai dernier. Il sera inhumé ce mardi 4 juin au cimetière du centre-ville à Brazzaville.

Henri-Joseph Parra se rendait à l'hôpital central des armées à bord de sa voiture, mais il n'a pas eu le temps d'en sortir. On a tout juste fait le constat de sa mort au volant.

Un passionné du handball, Henri-Joseph Parra l'était dans toute l'acception du terme! Ancien joueur d'Amicale club de Brazzaville (1966-1968), puis de Lille Université club de France (1968-1974), il est devenu dirigeant du CARA de Brazzaville.

Dirigeant sportif émérite, il ne l'a certainement pas usurpé, bien au contraire. Les annales du handball place Henri-Joseph Parra dans le cercle très restreint de ceux qui ont eu à diriger la Fédération congolaise de handball. En 2005, il avait brigué la présidence de la FECOHAND. Il ne réussira à faire pencher la majorité des voix qu'en 2009 et est resté à la tête de cette fédération pendant deux mandats successifs (2009-2016) avant de prendre sa liberté. Mieux encore il était membre de la Confédération africaine de handball, et du Comité olympique congolais.

Dans ce handball congolais qui cherche de vraies et durables solutions à son avenir, il pouvait encore jouer un rôle déterminant. Et donc sa présence était encore nécessaire. Mais le destin a décidé autrement.

Henri-Joseph Parra était ancien conseiller en santé du Président de la République et directeur général du Laboratoire national de santé publique (LNSP) vingt-ans durant (1998-2018).

Pleurons et rendons un hommage mérité à Henri-Joseph Parra. Adieu et que Dieu t'accueille en son paradis!

G.-S.M.

Fête du club OKC

Un moment convivial autour du karaté

Les bonnes performances réalisées cette année par l'Olympic karaté club (OKC) de Pointe-Noire de Me Amboulou Mongo valaient bien une fête. Belle, émouvante, elle a eu lieu le 19 mai dernier dans un hôtel de Tié-Tié.

Plus d'une cinquantaine de responsables des clubs de karaté style shotokan, les sempai (vieux maîtres) et ceux des arts martiaux affinitaires y ont pris part. Après avoir souhaité la bienvenue à ses hôtes, Gauthier Pandzou, vice-président du club, a circonscrit le sens de l'événement: *«Votre présence en ce lieu s'explique par la célébration de nos succès dans les différentes compétions organisées par la ligue départementale de karaté de Pointe-Noire. OKC est un club solidaire, nous ne pouvons pas célébrer nos réussites et nos succès en vase clos. Voilà pourquoi, nous vous avions convié ce jour à venir partager avec nous cette joie».*

Les babins d'OKC de Pointe-Noire

La direction technique départementale, coordonnée par Me Antoine Mbeté Tchivanga, a mis à profit cette manifestation pour présenter officiellement au public les trois karatékas internationaux de Pointe-Noire, qui ont fait récemment honneur au département et à la nation aux championnats d'Afrique centrale de karaté en avril dernier à Yaoundé au Cameroun. Il s'agit de: Bah Ibrahim, Kolinet Grâce et Okemba Innocent. Tout s'est bien passé, dans la joie et l'amour fraternel.

Rappelons les hauts faits ayant marqué la saison sportive de l'OKC: le titre de la première édition de l'''Open Papa Noel'' le 16 décembre dernier, la deuxième place lors des championnats départementaux de karaté de Pointe-Noire, édition 2019.

Equateur
Denis NGUIMBI

Handball à Brazzaville

DGSP se relance devant Inter Club

Le championnat de handball de la saison 2018-2019 a été lancé le 12 mai 2019. Nous avons involontairement pris le train en marche. Le week-end dernier a permis à DGSP (Direction générale de la sécurité présidentielle) dames de se relancer, après la défaite concédée la semaine précédente.

DGSP a défait Inter Club, en seniors dames, dans le match-phare du week-end. Une rencontre entre militaires! Elle a eu lieu au gymnase Nicole Oba, à Talangaï et a débouché sur la victoire de DGSP par 37-23.

Les filles de DGSP (maillots rouges) dans une phase de contre

Au cours de cette rencontre, les filles de DGSP ont fait la course en tête du début jusqu'au coup de sifflet final. Mais, elles n'ont pas eu la tâche facile, bien au contraire. Elles doivent le salut à leur arme secrète, la contre-attaque. *«Nous avons utilisé la vitesse, parce qu'Inter Club avait un problème de repli»,* a expliqué Chaptalain Gouama, le coach de DGSP.

Son homologue Rufin Ndossa, d'Inter Club, n'était pas déçu malgré la défaite. *«Je suis satisfait de mes pouliches qui ont mis en difficulté une équipe qui revient d'une compétition continentale»,* a-t-il souligné.

Quant aux autres matchs, les résultats ci-après ont été enregistrés:

Seniors dames: Diables-Noirs-Inter Club II (42-19), CARA-Etoile du Congo (27-23)

Seniors hommes: Etoile du Congo-Avenir du rail (33-17)

Davy MAKITA (Stagiaire)

Chambre Départementale des Notaires de Pointe-Noire
Office Notarial Maître Paul Bernard Batia
B.P.: 4613- Tél.: (+242). 05.534.46.83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr- 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point «ex-BATA», à côté de l'immeuble des Officers 9e étage - Pointe-Noire - Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes du P.V. de l'Assemblée Générale extraordinaire de la société «CIDES CONGO», S.A.R.L. de droit congolais, au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire, 06, avenue Mousongou, quartier Tchimbamba, arrondissement 1, Lumumba, régulièrement constituée et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier à Pointe-Noire, le 12-06-2013, sous le n°13 B 942, reçue en forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 05 octobre 2017, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le 16 octobre 2017, à la recette de Pointe-Noire Centre, folio 187/13 N°7369, les associés ont décidé et adopté:

La cession de l'intégralité des parts sociales de Monsieur Laurent ARDOUIN; Transfert du siège social;

L'extension de l'objet social; Démission et remplacement du gérant; La mise à jour des statuts de la société. Monsieur Laurent ARDOUIN a cédé à son coassocié, Monsieur Florent Alexandre MANCHON, l'intégralité de ses parts détenues dans la société, soit cinquante et une parts dont la valeur nominale d'une part est de dix mille (10.000) Francs CFA.

Le siège social de la société est désormais transféré au 08, rue Bulolu Bu Mvu-Mvu, quartier Socoprise, arrondissement 1, Lumumba.

Aux activités initiales de la société sont ajoutés: Le bâtiment et travaux publics (BTP), la peinture et le sablage, l'échafaudage, l'élagage et l'entretien des espaces verts, le drone, l'import-export.

La cession des parts sociales de Monsieur Laurent ARDOUIN à Monsieur Florent Alexandre MANCHON étant effective, ce dernier, désormais associé unique de la société CIDES CONGO Sarl, accepte la démission de Monsieur Laurent ARDOUIN et décide d'assurer dorénavant la gérance de ladite société.

En conséquence de ces résolutions, l'associé unique de «CIDES CONGO SARL» décide de la mise à jour des statuts en conformité avec les dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'O.HA.D.A relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique adopté à Ouagadougou.

Pour avis,
Le Notaire.

ANNONCE AU PUBLIC

Une société de sécurité et gardiennage de la place recherche les profils ci-dessous:
- Responsable des opérations;
- Superviseurs;
- Agents de prévention et de sécurité;
- Comptable bac +3/4, expérience dans la gestion administrative;
- Secrétaire bilingue, expérience obligatoire.

* Une expérience professionnelle est requise;
* Français parlé et écrit;
* Etre capable de travailler partout à l'intérieur du pays.

Envoyer votre CV à l'adresse suivante:
contactncy02@gmail.com

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°011/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION D'UN PLAN DIRECTEUR DE L'ORGANISATION GENERALE DU SYSTEME COMPTABLE PUBLIC ET LA REDACTION DES PROCEDURES D'EXECUTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : «Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan directeur de l'organisation générale du système comptable public et la rédaction des procédures d'exécution budgétaire et comptable des opérations financières de l'Etat ».
2- L'objectif général de la mission va consister à mettre en place un nouveau cadre organisationnel et fonctionnel de la comptabilité de l'Etat permettant de décrire et de suivre l'évolution du patrimoine de l'Etat, (ii) d'apprécier l'exécution du budget et d'en évaluer les coûts analytiques des actions engagées dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques.
les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis à savoir :
• élaborer un plan directeur de l'organisation générale du système comptable public à la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP), au ministère des finances et du budget ;
• rédiger les manuels de procédures d'exécution des opérations financières de l'État, comprenant les recettes et les dépenses budgétaires d'une part, et les opérations de trésorerie et de financement d'autre part;
• organiser le système de reporting de l'information financière et comptable ainsi que les mécanismes de reddition des comptes de l'Etat ;
• assurer l'accompagnement des experts métiers des administrations concernées bar la mise en œuvre des procédures financières de l'Etat.
3-L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur (PRISP), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.
4- Le consultant sera sélectionné conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, par comparaison des CVs.
5. Le Profil du consultant :
Le Consultant doit être un consultant individuel international en audit comptable et organisationnel avec une très bonne connaissance de l'administration publique, des principes et règles de gestion des finances publiques. Il doit répondre aux qualifications suivantes :
Le Consultant et devra répondre au profil ci-après :
• Expert international en finances publiques, titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) ou équivalent dans le domaine, de l'administration publique, de l'économie, de la gestion et/ou le management des administrations publiques avec au moins 5 ans d'expérience ;
• Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la réalisation des missions de mise en œuvre des outils d'opérationnalisation des réformes de deuxième génération des finances publiques comprenant les modules : (i) état des lieux ; (ii) élaboration des manuels de procédures d'exécution des opérations financières ; (iii) informatisation des procédures comptables de l'Etat ;
•Avoir une très bonne connaissance des divers domaines des finances publiques en général en rapport avec l'approche du droit budgétaire, d'une part, les procédures comptables du système OHADA, les directives du cadre harmonisé de la CEMAC, et le manuel des statistiques des finances publiques du FMI, d'autre part ;
•Avoir une maîtrise de la comptabilité publique avec de préférence une formation spécifique en comptabilité publique (formation de type inspection du Trésor, administrateurs des finances publiques, expertise comptable ou similaire) ;
•Avoir participé à au moins une (1) mission de réforme de la comptabilité publique et/ou mise en place de projet de normes et procédures comptables ;
•Avoir conduit où participé à au moins trois (3) missions dans le domaine de l'audit et du contrôle interne, de la gestion et/ou du management des administrations publiques ;
•Avoir conduit ou participé à au moins trois (3) missions en matière d'organisation ou de mise en œuvre de procédures de gestion financière dans les administrations publiques ;
•Bonne connaissance du cadre juridique régissant la gestion des finances publiques au sein de la CEMAC et en République du Congo ;
•Bonne maîtrise dans l'utilisation des logiciels de bureautique notamment : Word, Excel, PowerPoint.
•La connaissance de l'administration congolaise et des réformes encours serait un atout.
•La langue de travail est le français.
6.Durée et lieu de la mission
La durée de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à Brazzaville auprès de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (DGCP).
7.Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le 17 juin 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international pour l'élaboration d'un plan directeur de l'organisation générale du système comptable public et la rédaction des procédures d'exécution budgétaire et comptable des opérations financières de l'Etat).

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur
PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél : +242 22 613 31 08/06 834 47 00:Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°012/DMI/PRISP/C/19

«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL INTERNATIONAL CHARGE DE L'APPUI AU PILOTAGE DES REFORMES DES FINANCES PUBLIQUES»

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement du «Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat: «Consultant individuel international chargé de l'appui au pilotage des réformes des finances publiques».

2- L'objectif général de la mission consiste à apporter une assistance multiforme, permanente et soutenue au Président du comité de pilotage des réformes des finances publiques, en vue d'optimiser Je pilotage et la mise œuvre desdites réformes.

les objectifs spécifiques ci-après seront poursuivis à savoir :

• mettre en place un cadre institutionnel répondant aux exigences des réformes des finances publiques ;
• participer à la validation du plan d'actions stratégique de pilotage des réformes des finances publiques ;
• concevoir les plans d'actions opérationnels assortis d'indicateurs ;
• assister les groupes thématiques des réformes dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions opérationnels ;
• prendre part aux réunions de validation technique, des documents et outils d'opérationnalisation des réformes ;
• participer à toutes les activités relatives aux réformes avec voix consultative ;
• assurer le conseil auprès du Comité de pilotage.

3- L'Unité de coordination du Projet des Reformes Intégrées du Secteur (PRISP), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le consultant sera sélectionné conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation de Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, par comparaison des CVs.

5. Le Profil du consultant :

Le consultant chargé de l'appui au pilotage de la réforme des finances publiques doit disposer d 'un diplôme de niveau BAC+5 dans l'un des domaines suivants : management des administrations publiques, finances publiques, comptabilité, audit et contrôle.
•Il doit avoir exercé pendant dix (10) ans au moins dans les domaines de la gestion des finances publiques et/ou de la comptabilité publique.
• En outre, il doit justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) missions d'évaluation des projets de réformes des finances publiques, d'audit organisationnel, d'évaluation comptable, d'audit de performance ou de mise en place d'un dispositif de contrôle interne.

6. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission du consultant est de cinq (5) mois.

7. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci- dessous au plus tard le 17 juin 2019 à 16 h 00 et porter clairement la mention (Consultant individuel international chargé de l'appui au pilotage des réformes des finances publiques).

Cellule de Passation de Marchés
A l'attention du Coordonnateur

PROJET DES REFORMES INTEGREES
DU SECTEUR PUBLIC
Unité de Coordination du Projet, sise au 03, rue du Tourisme, quartier Clairon derrière l'école REMO, arrondissement 3 Poto-poto, Brazzaville
Tél : +242 22 613 31 08/06 834 47 00:Email: prispmarches@gmail.com, prispcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2019

Le Coordonnateur du PRISP,

Jean-Noël NGOULOU

VIVEZ LA PASSION DE LA CAN AVEC LES TÉLÉVISEURS

VESTEL

MADE IN EUROPE MADE IN

Support mural offert !

32" HD — **115 000 Fcfa HT**

49" FULL HD/SMART +NETFLIX — **299 000 Fcfa HT**

En exclusivité chez

BUROTOP IRIS

BZV Tél : 06 669 60 60
PNR Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com